

INTRODUCTION

L'objectif du Programme Communal de Développement Rural est l'amélioration des conditions de vie des habitants au sein de la commune de Ciney et ce, dans l'ensemble des domaines de la vie communale.

Le Programme Communal de Développement Rural s'articule en 6 parties distinctes mais interconnectées :

- Partie 1 : Analyse des caractéristiques de la commune

Également appelé « Diagnostic objectif », cette partie consiste en le regroupement d'un ensemble de données objectives (statistiques et observations de terrains) permettant de dresser un portrait du territoire communal et de le comparer avec d'autres entités de références telles que les communes voisines, la Province du Hainaut ou encore la Région Wallonne.

- Partie 2 : Consultations citoyennes

Cette partie est transversale et concerne l'ensemble des autres parties du PCDR, puisqu'elles ont été élaborées avec les membres de la CLDR.

- Partie 3 : Diagnostic partagé

Cette partie permet de confronter les résultats de la partie 1 (diagnostic objectif) avec le ressenti des citoyens (diagnostic subjectif).

- Partie 4 : Stratégie de développement

Cette partie regroupe les différents enjeux et objectifs que la commune et les citoyens se sont fixés pour le développement de leur territoire.

- Partie 5 : Projets

Cette partie reprend l'ensemble des projets à mettre en œuvre pour répondre à la stratégie du PCDR. Les projets sont programmés à court, moyen et long terme.

- Partie 6 : Tableau récapitulatif

Cette partie reprend sous forme de tableau la programmation, l'estimation financière, les porteurs de projets, etc. des projets du PCDR.

L'élaboration de ces différentes parties du PCDR de Ciney s'est déroulée entre 2021 et 2024.

C'est la seconde Opération de Développement Rural que mène la Ville de Ciney. Le premier Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été mené entre 2011 et 2021 et comptait 56 projets. 14 d'entre eux ont été réalisés, sont en cours ou ont été reportés dans d'autres projets et outils communaux. Le taux de mise en œuvre était de 25%.



PARTIE 1 Analyse des caractéristiques de la commune



PARTIE 2 Participation citoyenne



PARTIE 3 Diagnostic partagé



PARTIE 4 Stratégie de développement

PARTIE 5 Projets

PARTIE 6 Tableau récapitulatif

PARTIE 1 : ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMUNE

La partie 1 du PCDR décrit le contexte communal à travers une dizaine de thématiques distinctes. Les pages qui suivent reprennent pour chaque thématique les principales caractéristiques du territoire communal.

La commune de Ciney, qui s'étend sur 147,9 km², est située à l'est de la province de Namur, au sein de l'arrondissement administratif de Dinant. Elle est limitrophe des communes namuroises de Hamois (au nord), Somme-Leuze (à l'est), Rochefort (au sud), Houyet (au sud-ouest), Dinant (à l'ouest), Yvoir et Assesse (au nord-ouest) et limitrophe de la commune luxembourgeoise de Marche-en-Famenne (au sud-est).

L'actuelle entité résulte de la fusion en 1977 de 9 anciennes communes : Ciney (ville et siège administratif du territoire) Achêne, Braibant, Chevetogne, Conneux, Leignon, Pessoux, Haversin et Sovet.

Structure physique, naturelle et paysagère

Structure paysagère

Régions agro-géographiques : Condroz (67,0 %) et Fagne-Famenne (33,0 %) ;

Territoires paysagers : ensemble du moyen plateau condrusien (93,6 %) et ensemble de la dépression Fagne – Famenne et de sa bordure sud (6,4 %) ;

Caractéristiques : dans sa partie Condroz, paysage en « montagnes russes » dicté par une succession de tiges (crêtes) et chavées (vallons) d'axe sud-ouest/nord-est. La répartition équilibrée des cultures, prairies et boisements crée un openfield mixte, au sein duquel s'insère un bâti groupé sur les versants. Dans sa partie Famenne, le dernier tige condrusien laisse place à un long versant boisé menant à la dépression de la Famenne ;

Périmètres d'intérêt paysager (plan de secteur) : 35,27 km² (23,8 % du territoire) ;

Périmètres d'intérêt paysager (ADESA) : 27,41 km² (18,5 % du territoire).

Structure physique

Géologie : succession de synclinaux calcaires et d'anticlinaux gréseux (Condroz) avant de basculer sur un substratum de schistes (Famenne). Nombreux éléments karstiques en lien avec la présence du calcaire (doline, chantoirs, résurgences, carrières, etc.) ;

Relief : relief influencé par la succession de synclinaux et anticlinaux, façonnés par le réseau hydrographique (altitude comprise entre 190 et 350 m) ;

Bassins versants/hydrographiques : bassins versants principaux de la Meuse amont (53,6 %), la Lesse (36,0 %) et l'Ourthe (10,4 %) ;

Cours d'eau principal : le Bocq et le Vachau (voies non navigables de 1^{ère} catégorie) ;

Hydrogéologie : 97 captages dont 10 destinés à la distribution publique d'eau (6 d'entre eux couverts par des zones de prévention arrêtées) ;

Pédologie : conditionnée par la géologie (sols limono-caillouteux à charge calcaire ou psammitique), avec aussi la présence de limons sur les versants et dans les chavées ;

Occupation du sol : 56,6 % de surfaces agricoles (terres arables, cultures, prairies), 29,0 % de forêts, 7,9 % de superficies artificialisées, 4,6 % de surfaces non-cadastrées.

Structure naturelle

Réseau écologique – structure écologique principale : maillage écologique assez dense (forêts, prairies, étangs, milieux humides, fauchage tardif) ;

SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique) : 18 sites sur 540,9 ha (3,7 % du territoire).

Sites naturels protégés

Réserves naturelles : 4 réserves naturelles domaniales (62,3 ha, 0,4 % du territoire) ;

Zone Natura 2000 : 2 sites (BE35022 et BE35024, 189,3 ha, 1,3 % du territoire) ;

Parc naturel : en projet sur Assesse, Gesves, Ohey, Hamois, Havelange et Ciney ;

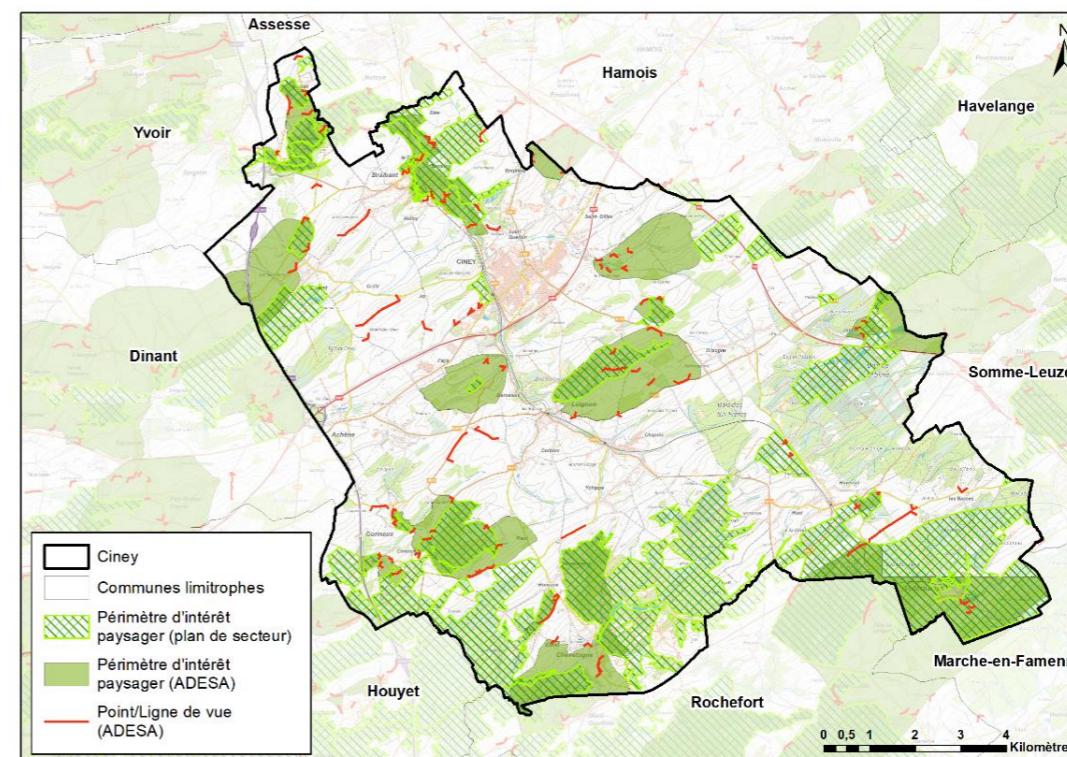
AHREM : 296 arbres/groupes d'arbres, 63 haies/alignements d'arbres remarquables et 24 sites AHREM.

Mesures de protection, valorisation et sensibilisation

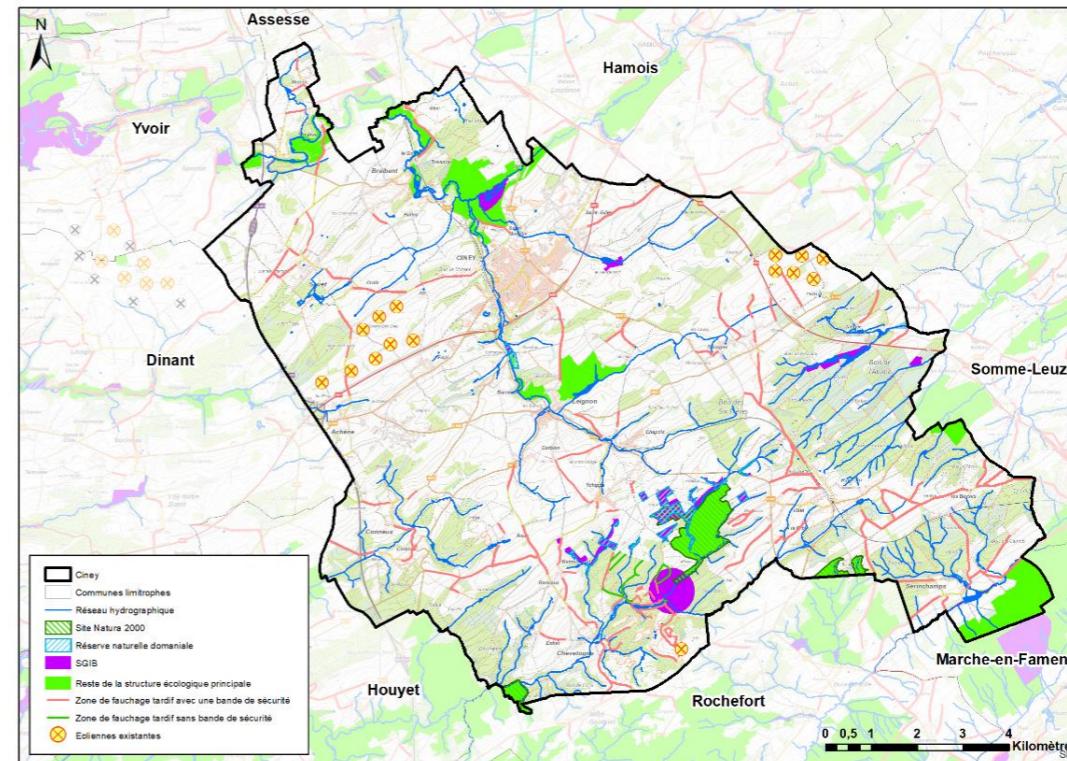
PCDN : absence ;

Contrat de Rivière : Oui (contrat de rivière Haute Meuse et contrat de rivière Lesse) ;

Associations et actions : Régionale Natagora, Nature et Progrès, Clean Team, opérations « Bords de route – Fauchage tardif », Plan Maya, Semaine de l'Arbre, Arbres de Naissance, Opération « Coup de Propre ».



Périmètres d'intérêt paysager et points/lignes de vue remarquables



Structure écologique principale de Ciney

Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme

Contextualisation

Nombre de villages : une ville, 15 villages et une dizaine de hameaux

Typologie du bâti dans les villages

Bâti traditionnel : Caractéristiques du Condroz et de la Famenne. Implantation lâche du bâti, libre par rapport à la voirie. Les volumes et gabarits sont imposants (fonction agricole et résidentielle) et allient le bois, le grès et le calcaire en façade (parfois la brique, pour les bâtiments prestigieux). L'ardoise est majoritaire en toiture ;

Bâti contemporain : Pavillonnaire « 4 façades » en recul par rapport à la voirie et hétérogénéité des matériaux (brique, béton, verre). Etalement en ruban le long des voiries et du chemin de fer.

Patrimoine

Monuments classés : 13

Sites classés : 9

Carte archéologique : Englobe le territoire de manière ponctuellement homogène, en particulier Ciney, Leignon, Achêne, Chevetogne, Serinchamps, Pessoux, Conneux, Braibant et Sovet

IPIC : 391 bâtiments (inventaire initial non actualisé)

Espaces publics

Nombre d'espaces publics structurants : 31 (dont 1 existant et en projet de réaménagement)

Qualité des espaces publics : majorité d'espaces récemment réaménagés

Nombre de plaines de jeux : 7

Propriétés publiques – *en attente infos commune*

- Commune de Ciney :
- CPAS :
- Fabrique d'église :
- SNCB :
- Guides d'urbanisme
- Guide régional d'urbanisme :
- Guide communal d'urbanisme :

Documents de planification

Plan de secteur : Dinant-Ciney-Rochefort (A.R. du 22/01/1979) (cf. carte 02)

- Zones non urbanisables : 88,5 % du territoire
 - o dont 62,3 % en zone agricole et 33,0 % en zone forestière
- Zones urbanisables : 11,5 % du territoire
 - o dont 35,0 % en zone d'habitat à caractère rural, 17,2 % en zone d'habitat, 12,4 % en ZAEI, 9,4 % en ZACC (159,90 ha) et 9,2 % en zone de dépendances d'extraction

Schéma de développement communal (SDC)¹ : Oui (05/08/2013)

Guides d'urbanisme

Guides régionaux d'urbanisme² : 2 anciens RGBSR caractéristiques de la région agro-géographique du Condroz couvrant Halloy et Conneux-Conjoux-Reux (25/03/2010) et une ancienne ZPU couvrant le centre de Ciney (30/08/2006)

Guide communal d'urbanisme³ : Oui (30/04/2016)

Documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme opérationnel

Schéma d'orientation local⁴ : 17

SAR (sites à réaménager) : 5

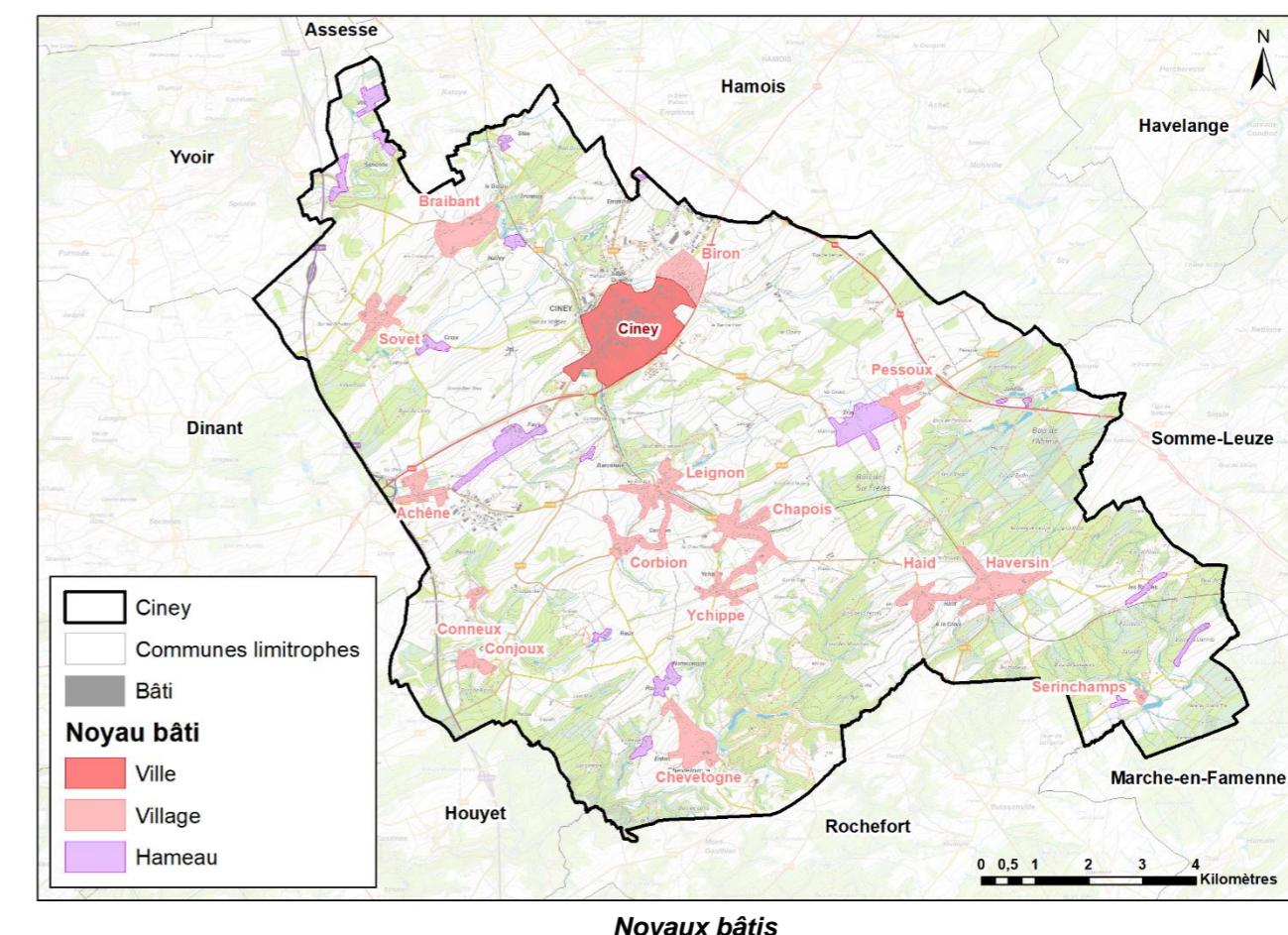
Périmètre de remembrement agricole : 2 terminés

Périmètre de reconnaissance économique : 8

Organes consultatifs

CCATM : Oui

CLDR : Oui



¹ SDC (ancien SSC, Schéma de Structure Communal)

² GRU : ancien RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural) ancien ZPU (Zone Protégée en matière d'Urbanisme), règlement relatif à l'accessibilité des PMR, règlement d'urbanisme sur la qualité acoustique relatif à l'aéroport de Charleroi

³ GCU (ancien RCU, Règlement Communal d'Urbanisme)

⁴ SOL (anciens PCA et RUE, Plan Communal d'Aménagement et Rapport Urbanistique et Environnemental)

Démographie et caractéristiques socio-économique

Démographie

Population (2021) : 16.822 habitants (8.088 hommes, 8.734 femmes)

Evolution (1991-2021) : + 21,0 % (+ 2.915 habitants) / Par an, + 0,7 % (+ 97 habitants)

Perspectives (2035) : + 10,2 % (+ 1.719 habitants) / Par an, + 0,7 % (+ 123 habitants)

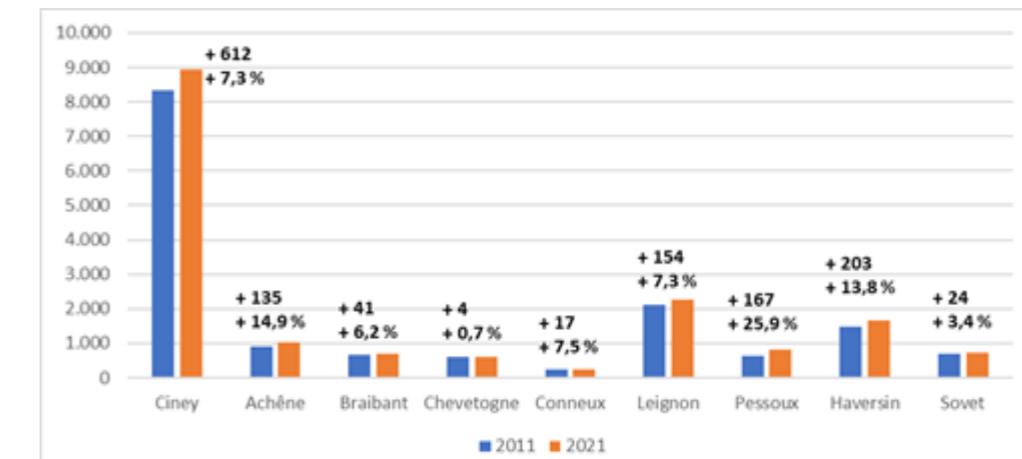
Répartition par ancienne commune (2021) : Ciney (52,6 %), Leignon (13,3 %) et Haversin (9,8 %) cumulent plus de 75,0 % de la population du territoire

Age moyen (2021) : 41,7 ans (vieillissement marqué)

Taille moyenne des ménages (2021) : 2,17 personnes/ménage (diminution marquée)

Typologie des ménages (2021) : 38,9 % de personnes isolées (croissance marquée)
25,5 % de couples avec enfants
22,5 % de couples sans enfants

Part des ménages de type isolés de 65 ans et + (2021) : 14,8 %



Evolution démographique par ancienne commune : 2011-2021

Mouvements démographiques

Solde naturel (1992-2020) : + 0,17 personnes/1.000 habitants (moyenne annuelle)

Solde migratoire (1992-2020) : + 6,10 personnes/1.000 habitants (moyenne annuelle)

Population d'origine étrangère (1993-2020) : + 255 personnes (9,3 % des migrants)

Revenus

Revenu annuel moyen par déclaration (2018) : 30.347€ (31.245€ en Région wallonne)

Indice de richesse (2018) : 95 (100 = Belgique)

Bénéficiaires d'un RIS (2020) : 2,77 % parmi les « 18-64 ans »

Emploi

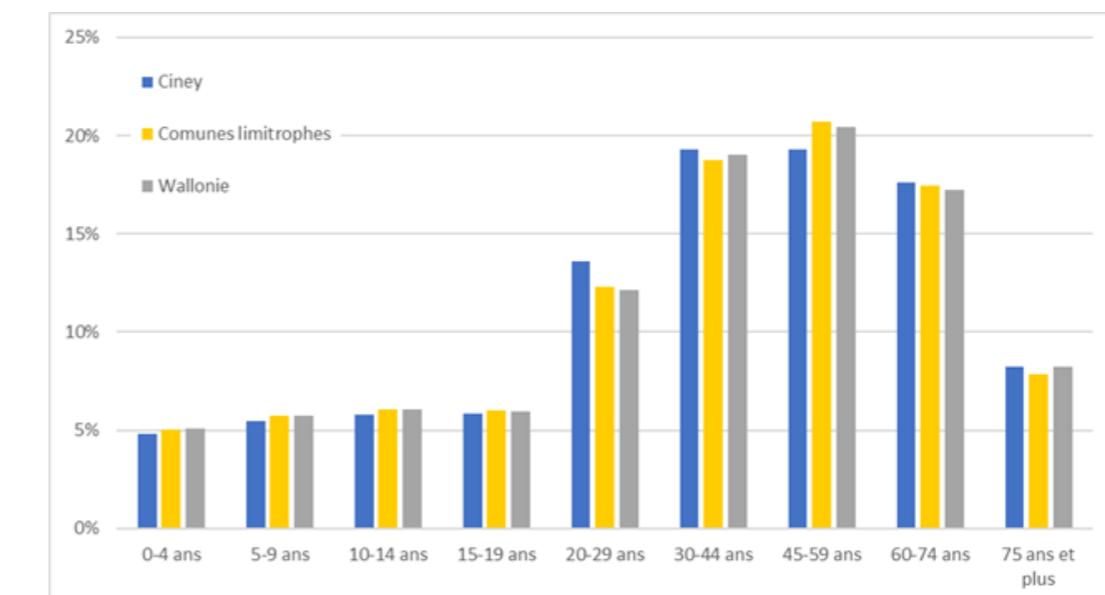
Taux d'activité (2021) : 72,4 % (68,8 % en Région wallonne)

Taux d'emploi (2021) : 64,4 % (60,0 % en Région wallonne)

Taux de chômage (2021) : 10,6 % (12,3 % en Région wallonne)

Salariés (2019) : 5.881 travailleurs salariés et 6.778 postes salariés

Nombre d'indépendants (2019) : 1.654 indépendants



Evolution des classes d'âge entre 2011 et 2021

Chômage

Durée d'inoccupation (2021) : 26,9 % inoccupé moins de 6 mois et 14,6 % plus de 5 ans

Age des demandeurs d'emploi (2021) : les moins de 25 ans sont les plus représentés (26,3%) juste devant les plus de 50 ans (24,0 %)

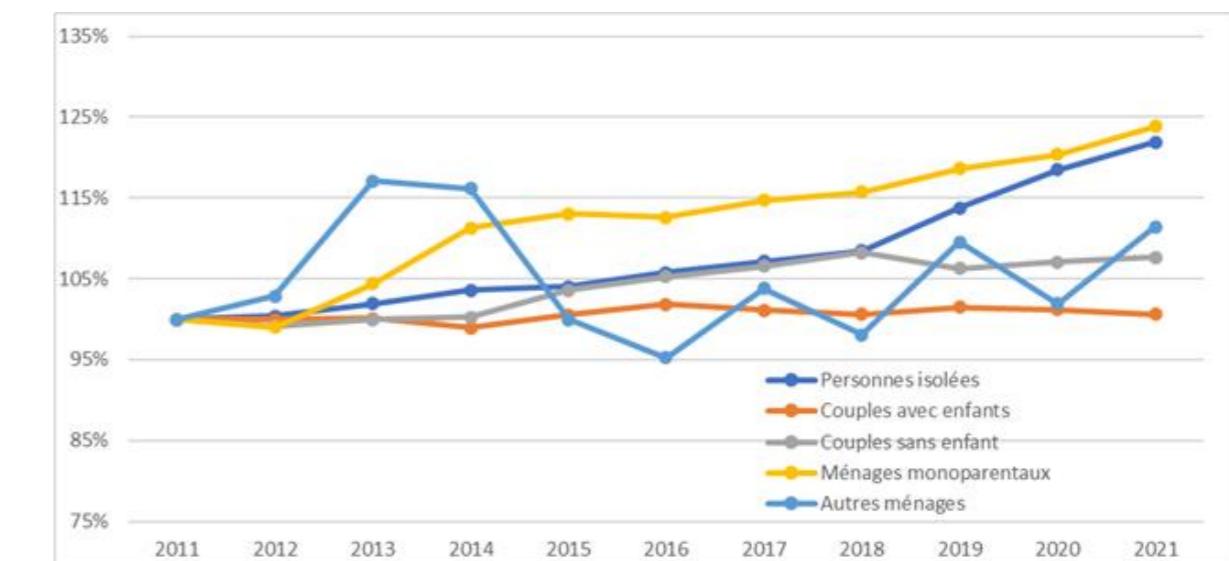
Niveau de formation des demandeurs d'emplois (2021) : 41,7 % n'ont pas terminé leurs études secondaires

Bassin d'emploi

Lieu de travail des travailleurs habitant Ciney (2011) : 6.496 personnes actives habitent à Ciney (2.667 y habitent et y travaillent, soit 41,1 %)

Lieu de résidence des travailleurs actifs à Ciney (2011) : 6.396 personnes actives sur le territoire de Ciney (2.667 y habitent et y travaillent, soit 41,7 %)

Ratio d'emploi intérieur (2019) : 79,3% (59,4% en Région wallonne)



Evolution du nombre de ménages en pourcentage par rapport à 2011

Economie

Secteurs d'activité & entreprises

Nombre d'entreprises actives sur le territoire (2019) : 1.514 en comptant les indépendants en société, 581 en ne comptant que les établissements avec salariés (+ 20,3 % sur les 10 dernières années)

Taille des établissements avec salariés (2019) : 364 de maximum 4 salariés (62,7 %), 58 de plus de 20 salariés (9,8 %)

Répartition des postes salariés (2019) : 76,2 % dans le public, 23,8 % dans le privé

Répartition des postes salariés et indépendants (2019) :

- Secteur primaire : 3,1 % des salariés, 16,7 % des indépendants
- Secteur secondaire : 14,7 % des salariés, 22,3 % des indépendants
- Secteur tertiaire : 82,2 % des salariés, 60,8 % des indépendants

Secteur primaire

Agriculture - SAU (2020) : 54,9 % du territoire

Nombre et taille des exploitations agricoles (2020) : 118 (68,8 ha)

Remembrement agricole : Pessoux et Serinchamps (1.852,4 ha, tous deux terminés)

Forêt : 29,0 % du territoire

Recettes liées à la forêt (2021) : 75.569,46€ (vente de bois), 31.325,88€ (chasse)

Pêche : Etangs de Happe, Etang de Serinchamps et le Bocq

Secteur secondaire

Travailleurs (2019) : 22,3 % des indépendants et 14,7 % des postes salariés

Parcs d'activités économiques : 2 à Achêne et Ciney-Biron-Lienne (\pm 200 ha, 176 entreprises et \pm 1.400 emplois) + extension prévue de 56 ha entre Ciney et Hamois

Activités principales : construction et industrie manufacturière

Secteur tertiaire

Travailleurs : 60,8 % des indépendants et 82,2 % des postes salariés

Activités principales : administration, commerçants ou professions libérales

Commerces : concentration à Ciney-ville, quelques commerces à Havérin, Leignon-Chapois et Chevetogne, 2 marchés dont le marché hebdomadaire aux bestiaux à Ciney

Producteurs locaux : 35 producteurs locaux et artisans

Zone d'influence : Namur (échelle régionale) et Ciney (achats semi-courants)

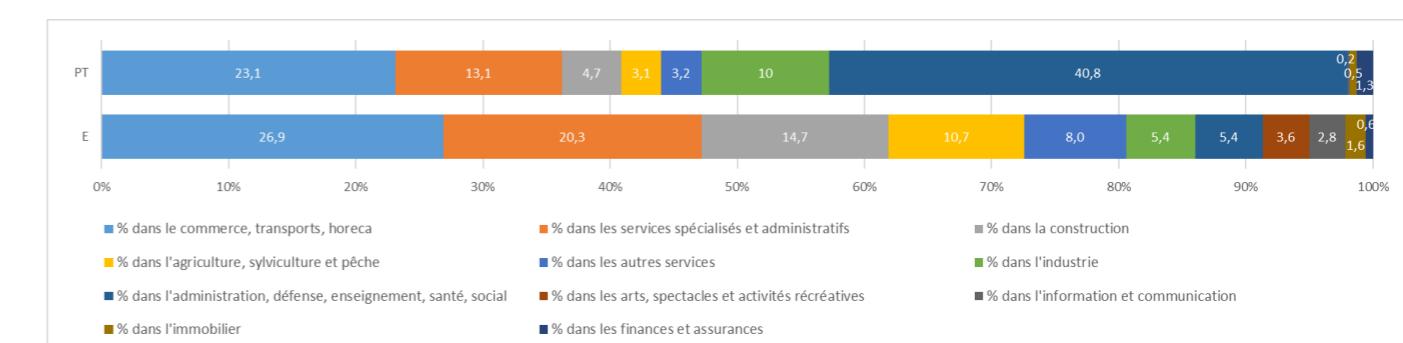
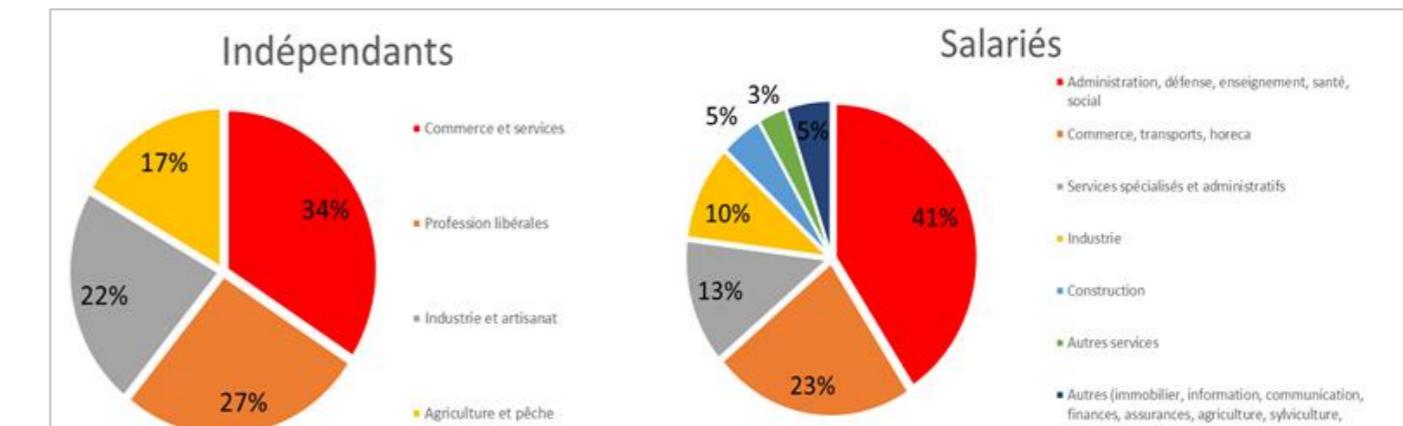
Tourisme : deux entreprises touristiques dont le Domaine provincial de Chevetogne

Acteurs économiques

Acteurs divers : BEP, Club des Commerçants, Club des Entreprises

GAL : Oui (GAL Condroz Famenne)

ADL : Oui



Logements et immobilier

Parc de logements

Nombre de logements (2021) : 8.033 logements (+ 16,7 % depuis 2011)

Types de logements (2021) :

- > Maisons de type ouvert : 38,2 %
- > Maisons de type fermé et demi-fermé : 34,7 %
- > Appartements : 21,7 % (66,0 % des nouveaux logements depuis 2011)
- Taille du bâti : 88,2 % supérieurs à 65 m², 59,3 % supérieurs à 104 m²
- Age du bâti : 44,2 % avant 1945, 6,2 % après 2011

Marché foncier et du logement

Permis d'urbanisme (2020) : 74 permis pour bâti résidentiel (40 rénovations, 34 neufs), moyenne annuelle de 93 permis depuis 2010

Prix médian des maisons de type fermé ou demi-fermé (2020) : 180.000€ (+ 25.000€ par rapport à la Région wallonne et + 50.000€ par rapport à 2010)

Prix médian des maisons de type ouvert (2020) : 259.500€ (+ 5.900€ par rapport à la Région wallonne et + 56.500€ par rapport à 2010)

Prix médian des appartements (2020) : 145.250€ (- 9.750€ par rapport à la Région wallonne et - 3.250€ par rapport à 2010)

Prix moyen des terrains à bâtir (2014) : 26,2 €/m² (51€/m² en Wallonie et seulement 35,2 % de croissance par rapport à 2004)

Logement et alternatives

Logements publics (2020) : 233 logements (2,9 % du logement total) dont ± 200 loués par le Foyer cinacien

Agence Immobilière Sociale (2019) : 25 logements loués via l'AIS Andenne-Ciney

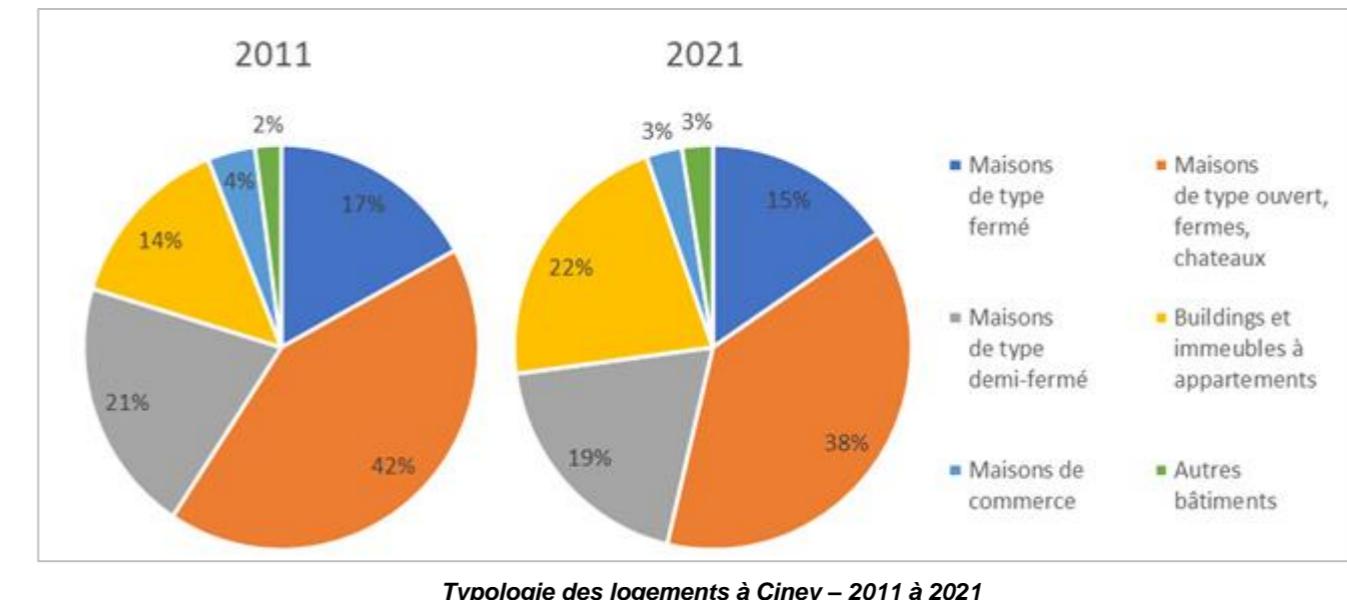
Habitat permanent : Absence

Politique communale

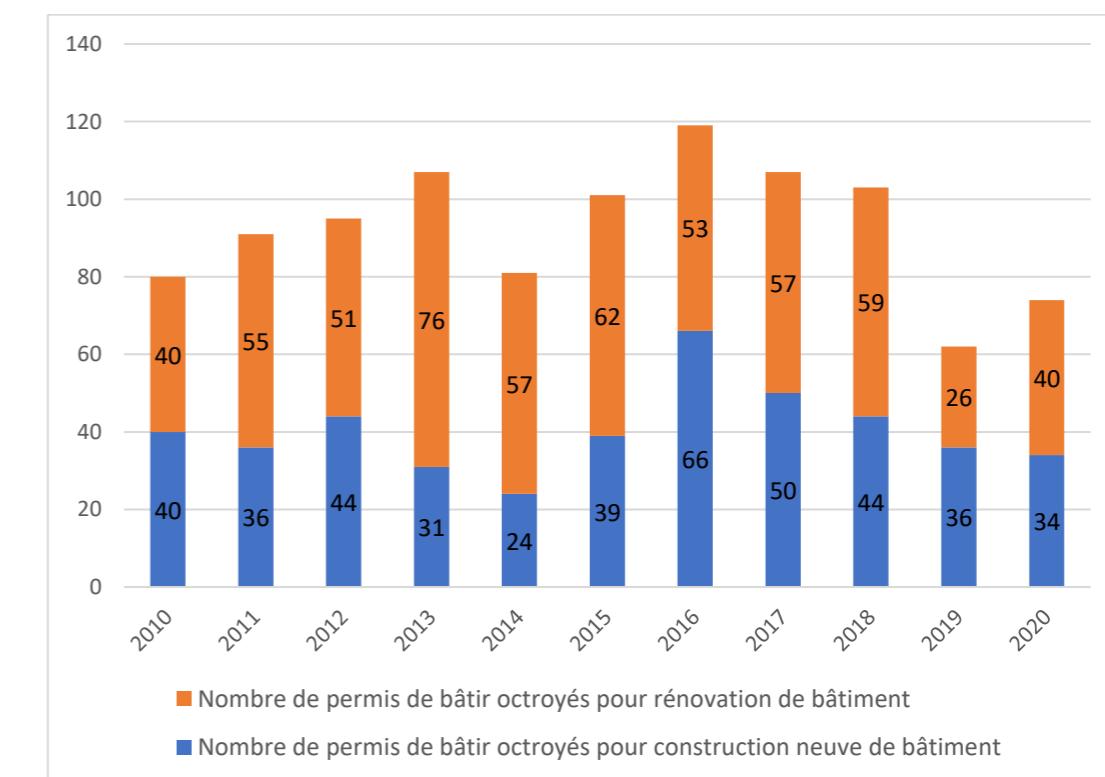
Taxe sur les logements inoccupés : 180 à 240€ par mètre courant de façade et par étage

Taxe sur les secondes résidences : 110 (kots) à 640€

Programme communal d'actions en matière de logement : Absence de projets pour 2014-2016



Typologie des logements à Ciney – 2011 à 2021



Permis de bâtir octroyés pour du bâti résidentiel à Ciney – 2010 à 2020

Services et équipements collectifs

Sécurité et justice

- Police locale : poste de la police locale à Ciney, zone Condroz-Famenne.
- Service incendie : zone de secours DINAPHI. Poste avancé à Ciney (zoning de Biron) ;
- Protection civile : zone de secours DINAPHI.

Services postaux

- 1 bureau de poste à Ciney, un point d'enlèvement de colis à Leignon et 23 boîtes postales.

Services sociaux

- CPAS, Maison citoyenne, ALE, PCS.

Services scolaires

- Enseignement fondamental : 9 établissements communaux, dont un spécialisé, 3 établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dont une école spécialisée) et 3 écoles libres ;
- Enseignement secondaire : 5 établissements.
- Enseignement supérieur : Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN), catégorie agronomique avec spécialisation possible en agriculture biologique ;
- Fréquentation scolaire (lweps, 2021) : en 2019-2020, 720 inscrits en maternelle, 1.527 inscrits en primaire et 3.715 inscrits en secondaire (5.962 inscrits au total). Croissance de 17,2% de la fréquentation en 10 ans.
- Enseignement artistique : 2 établissements à Ciney.
- Formations : « A L'Ovradge », « SEL », « Espaces » et Technobel.

Services à l'enfance et à la jeunesse

- Accueil à l'enfance : 2 crèches communales à Ciney et Haversin, complétées par une trentaine d'autres lieux d'accueil. Taux de couverture de 44,1 places pour 100 enfants (moyenne wallonne à 37,9) ;
- ONE : consultations gratuites à Ciney et au moyen d'une unité mobile.
- AMO « Le Cercle » : service d'Aide en Milieu Ouvert destiné aux jeunes jusque 22 ans.
- Accueil extra-scolaire : L'Île aux Enfants, Maison des Jeunes de Ciney, plaine de vacances communale, Jours Blancs, organisation de stages.
- Conseil Communal des Enfants (CCE).
- Autres : Centre de planning familial, centre PMS, école des devoirs « La Courte Echelle », Graines de Demai, L'Ourson enrhumé, l'asbl Pascougui, le Service Citoyen, la Rock's Cool.

Services au troisième âge

- Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA).
- Résidences : 2 maisons de repos et de soins et une résidence-services. Taux de couverture pour les personnes de plus de 60 ans supérieur à la moyenne wallonne (59 contre 53 lits pour 1.000 habitants) ;
- Sport et activités à destination des seniors : gym et yoga. Ateliers organisés par la Maison citoyenne. Projet Hestia du GAL Condroz-Famenne.
- CPAS et PCS : Aide à Domicile en Milieu Rural, Service Provincial d'Aide Familiale, Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile, Centrale de Services à Domicile de la province de Namur (CSD, réseau Solidaris), Titres Services, service « Senior contact », mise à disposition de 2 immeubles à appartements pour seniors (90 logements).

Services aux personnes handicapées

- Commission de la Personne Handicapée.
- Structures : une structure d'accueil de 350 personnes ;
- Sport et activités à destination des personnes handicapées : multi-sports.

Hôpitaux et services de soins

- Hôpitaux : 3 maisons médicales à Ciney et une polyclinique du réseau Solidaris. Les hôpitaux les plus proches sont à Dinant et Marche-en-Famenne.
- Pharmacie : 8 pharmacies.
- Médecine : un médecin généraliste pour 977 habitants, commune éligible pour le prochain programme Impulseo I.

Services à destination de tous

- Mutualités : 4 bureaux de mutualité à Ciney.
- Services divers : service IDESS (navette sociale), service de repas, service de guidance sociale énergétique, les Relais Citoyens, Système d'Echange Local Ciney-Rochefort (Ci-Ro-SEL), funérariums, salons de toilettage, vétérinaires, pension pour chiens et chats, salons de coiffure, librairies, service gratuit de collecte d'encombrants de la Ressourcerie namuroise et vente d'articles de seconde main.
- Crématorium et Parc Mémorial du Cœur de Wallonie.

Culte

- Une église catholique par village.

Culture

- Conservatoire Edouard Bastin et l'Académie des Beaux-Arts, Centre culturel, Espace Public Numérique (EPN), une bibliothèque communale et 8 boîtes à livres, Bibliobus provincial, 3 musées répartis entre le Domaine provincial de Chevetogne (2) et la Maison Citoyenne (1).

Vie associative

- 27 salles et maisons de village, dont le marché couvert et Ciney Expo.
- Associations : ± 120, parmi lesquelles 8 mouvements de jeunesse et le Comité des Fêtes de Ciney. Salon des associations et des clubs sportifs organisé chaque année.

Sport

- 55 clubs sportifs.
- 32 infrastructures sportives + infrastructures du Domaine provincial de Chevetogne.
- Divers : Sporty Sundays, cours de fitness et d'aquagym à destination spécifique des femmes, activités multi-sports pour les publics fragilisés, marches ADEPS, Corrida de Ciney, salon des associations et clubs sportifs, projets de parcours Vita au Parc St-Roch et d'engins de fitness le long du RAVeL.

Tourisme

- Attraits à l'échelle régionale : Dinant, Namur, Château de Vêves, Château de Lavaux Ste-Anne, Domaine des grottes de Han, Rochefort, Celles ;
- Attraits à l'échelle communale : Domaine provincial de Chevetogne, monastère de Chevetogne, tourisme nature (164 km de balades balisées, sentiers de Grande Randonnée, Sentiers d'Art, balades à cheval, réseau points-nœuds, patrimoine naturel protégé, canoë, géocaching, RAVeL), tourisme patrimonial (Collégiale, place Monseu, kiosque, parc et château St-Roch, Les Forges, Les Capucins, patrimoine villageois, musées, moutarderie Bister, parcours d'orientation urbain), tourisme événementiel (le plus grand marché aux bestiaux de Belgique, foires aux antiquités, Ciney Expo) ;
- Maison du tourisme Condroz-Famenne ;
- Horeca : 19 lieux d'hébergement officiels en 2019, 58 établissements de restauration, 35 producteurs/artisans locaux, 6 fermes/producteurs agricoles avec point de vente.

Mobilité

Réseau routier

Autoroutes : ± 11 km, E411 (sorties 20, 20 bis et 20 ter) et échangeur d'Achêne
Voiries régionales : ± 73 km répartis entre la N4, la N97 (connectant la N4 et la E411) et 10 autres voiries (N919, N921, N925, N929, N936, N937, N938, N949, N957 et N982)
Voiries communales : ± 393 km
Pôles proches : Marche-en-Famenne (10 min), Dinant (15 min) et Namur (25 min)

Réseau ferroviaire

Lignes : 162 (Namur – Frontière luxembourgeoise)
Gares : Ciney (gare IC, en chantier de modernisation), Leignon, Chapois et Haversin
Fréquence : 2 trains / heure / sens en semaine de 5 à 22h (Ciney), 1 à 2 trains / 2 heures / sens en semaine de 5 à 22h (Leignon, Chapois, Haversin). 1 à 2 trains / heure / sens le week-end de 7 à 23h (Ciney), 1 train / 2 heures / sens le week-end (Leignon, Chapois, Haversin)
Pôles proches (depuis Ciney) : Marche-en-Famenne (15 min) et Namur (20 min)
Suppression des passages à niveau : construction d'un pont à Ciney (terminé) et Leignon (en cours), construction d'un tunnel à Haversin (terminé) et Chapois (en projet)

Réseau TEC

Lignes : 14 (± 150 km)
Nombre d'arrêts : 163 arrêts (en comptant les arrêts dédoublés)
Villages desservis : tous sauf au sud-est du territoire (Haversin, Haid, Serinchamps)

Modes doux

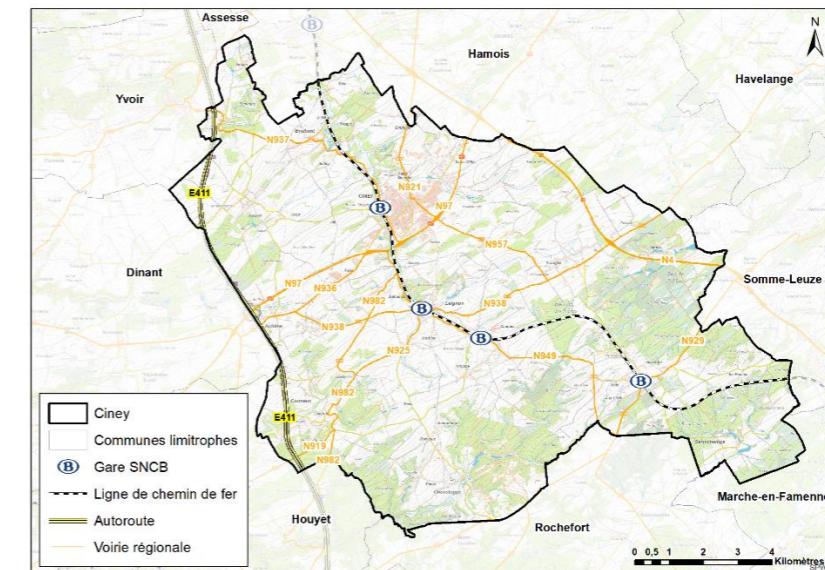
RAVeL : ± 3 km (ligne 126, Ciney – Régissa, Huy) et 2 liaisons cyclables balisées entre Ciney et Dinant et entre Ciney, Rochefort et Marche-en-Famenne (± 21,5 km)
Schéma Directeur Cyclable pour la Wallonie : plusieurs liaisons entre pôles au départ du pôle de Ciney vers Dinant, vers Namur/vallée de la Meuse, vers Huy et vers Marche-en-Famenne (± 26 km) et plusieurs segments de voirie régionale complémentaire à haut potentiel cyclable entre Ciney et Achêne, Braibant, Jannée et Emptinalle, entre Chapois et Haid, entre Haversin et Mont-Gauthier, à l'est de Pessoux et au cœur de Leignon
Sentiers de Grande Randonnée : GR 575 (± 21,8 km) et GR 577 (± 44,6 km)

Sécurité routière

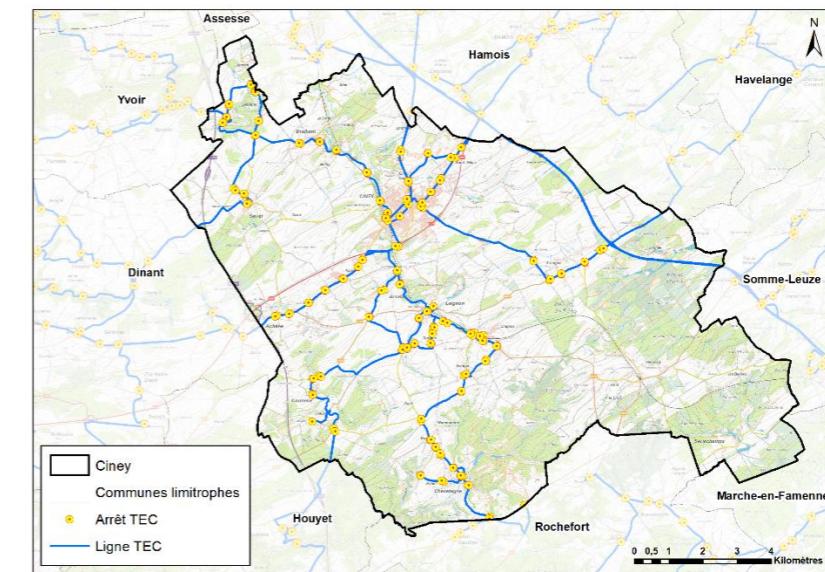
Indice d'insécurité (2010-2014) : indice très bon
Victimes de la route (2020) : 55 (réduction de 40,0 % par rapport à 2010) et moyenne de 4,5/1.000 habitants/an entre 2010 et 2020 (4,3 en Région wallonne et globalement meilleur que les autres communes de la micro-région)
Décès parmi les victimes de la route (2020) : 0,12/1.000 habitants/an entre 2010 et 2020 (0,09 en Région wallonne et intermédiaire par rapport aux autres communes de la micro-région)

Stratégie, actions et services liés à la mobilité :

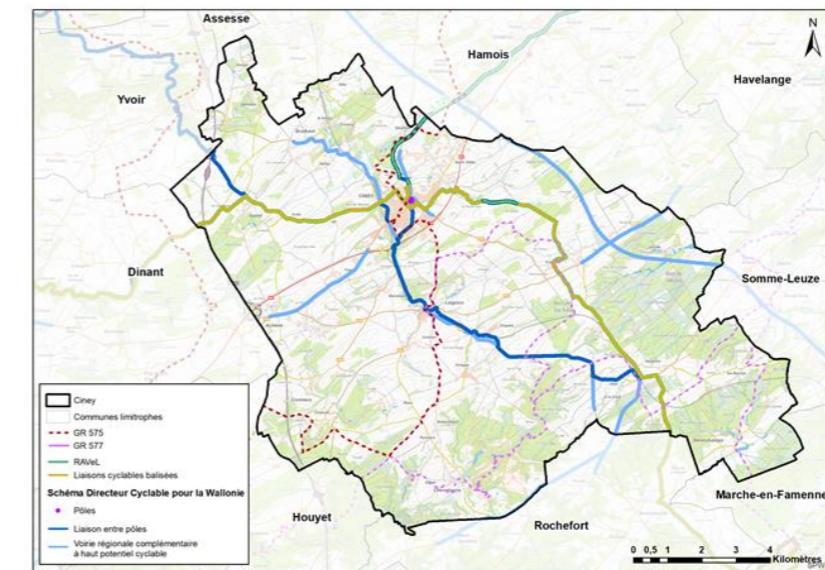
PCM : adopté en 2010 mais peu des interventions proposées mises en œuvre (actualisation du PCM en réflexion)
Communes pilotes Wallonie Cyclable : Ciney choisie en 2021 (1.400.000€ de subsides)
Autres : voitures partagées Cambio, navette sociale, zones d'attente sécurisées, opération « Je marche vers mon école »



Réseaux de mobilité à Ciney



Réseau TEC à Ciney



Modes doux à Ciney

Politique énergétique et environnementale

Réseaux techniques

- Électricité** : gestion des réseaux par Ores
- Eau** : gestion des réseaux par la SWDE
- Gaz naturel** : gestion des réseaux par Ores
- Télécommunications** : gestion des réseaux de téléphonie et télédistribution par Proximus, gestion des réseaux de téléphonie mobile par Telenet, Proximus et Orange (24 antennes relais)
- Accès à Internet** : couverture par ligne fixe et couverture 4G améliorables + Espace Public Numérique dans le bâtiment du centre culturel de Ciney
- Qualité de l'air** : meilleure que la moyenne wallonne (-0,29 contre 0)

Energies renouvelables

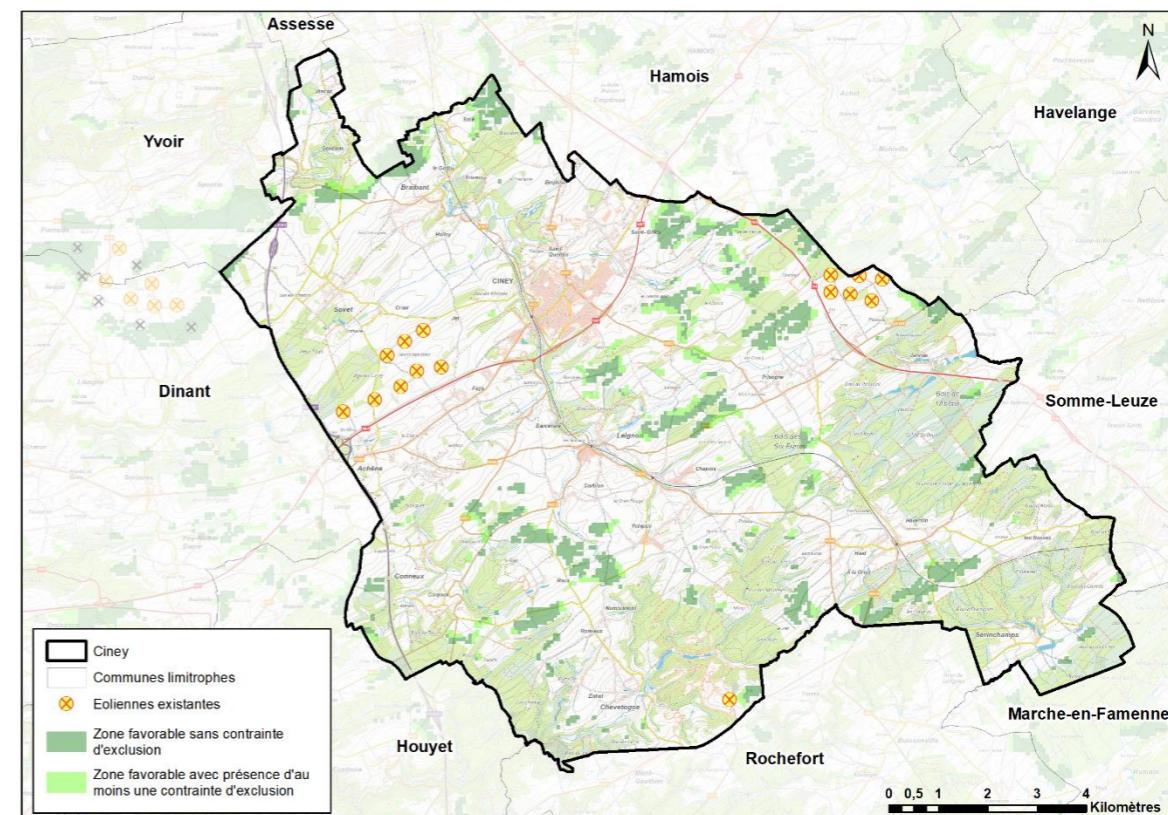
- Energie solaire** : Domaine provincial de Chevetogne pionnier (2.000 capteurs photovoltaïques depuis 1983 et recyclage des panneaux en fin de vie)
- Energie éolienne** : 2 parcs éoliens de 6 et 8 unités près de Pessoux et entre Achêne et Sovet + une éolienne pédagogique au Domaine provincial de Chevetogne + 2 autres projets de parcs éoliens de 5 et 4 unités à Biron et Sovet (le long de la E411)
- UREBA** : opération exceptionnelle en 2021 (rénovation des châssis du CPAS)
- POLLEC 2020** : Ciney signataire de la Convention des Maires et participation au programme avec l'octroi d'une subvention de 75.000€
- Primes** : prime à l'audit énergétique proportionnelle aux revenus du ménage (11 à 55%)

Eaux usées

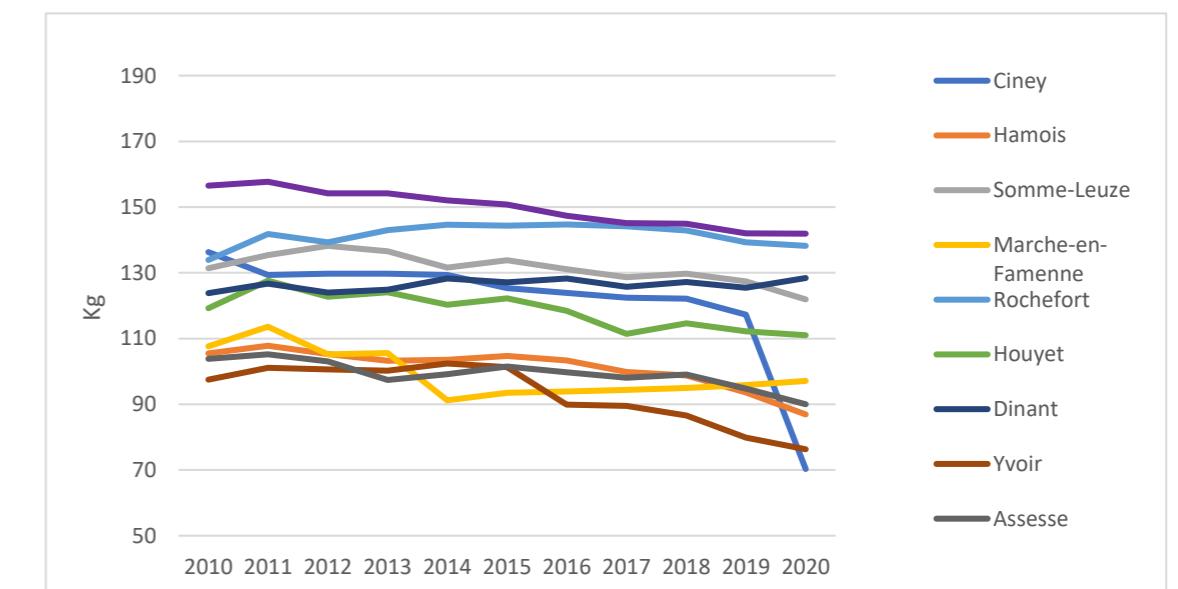
- PASH** : PASH Meuse amont et Oise (53,6 %), PASH Lesse (36,0 %) et PASH Ourthe (10,4 %)
- Zones d'assainissement** : plusieurs villages et hameaux en assainissement autonome (notamment Conneux, Conjoux, Chevetogne et Serinchamps)
- Station d'épuration** : 5 existantes (18.410 EH cumulés), une à déclasser, une en construction et une à l'étude. Seuls le centre-ville de Ciney, Braibant, Halloy, Sovet, le PAE d'Achêne, Fays et le Domaine provincial de Chevetogne sont connectés à une station d'épuration

Gestion des déchets

- Gestion des déchets** : poubelles à puce depuis 2020 (une pour les OMB et une pour les déchets organiques) et forte baisse des quantités produites depuis ($\pm 117\text{kg/personne/an}$ en 2019 contre $\pm 70\text{kg}$ en 2020), inférieures à la moyenne wallonne ($\pm 142\text{kg}$)
- Collecte et traitement des déchets** : collecte des OMB, déchets organiques, PMC et papiers/cartons organisée par le BEP. Collecte du verre au moyen de bulles à verre enterrées. Collecte des encombrants organisée par la Ressourcerie. Un parc à conteneurs géré par le BEP et des conteneurs à Textile « Terre » et « Curitas »
- Autres** : Commune Zéro Déchet depuis 2020, primes communales à l'achat de langes lavables (75€) et de compostières (25€), composts publics, poulaillers dans les écoles, gobelets réutilisables pour les événements, « contenants propres bienvenus », donnerie, Give Box, Repair Café



Parcs éoliens existants et en projet et zones favorables à l'implantation d'éoliennes à Ciney



Evolution des quantités de déchets produits à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – 2010 à 2020

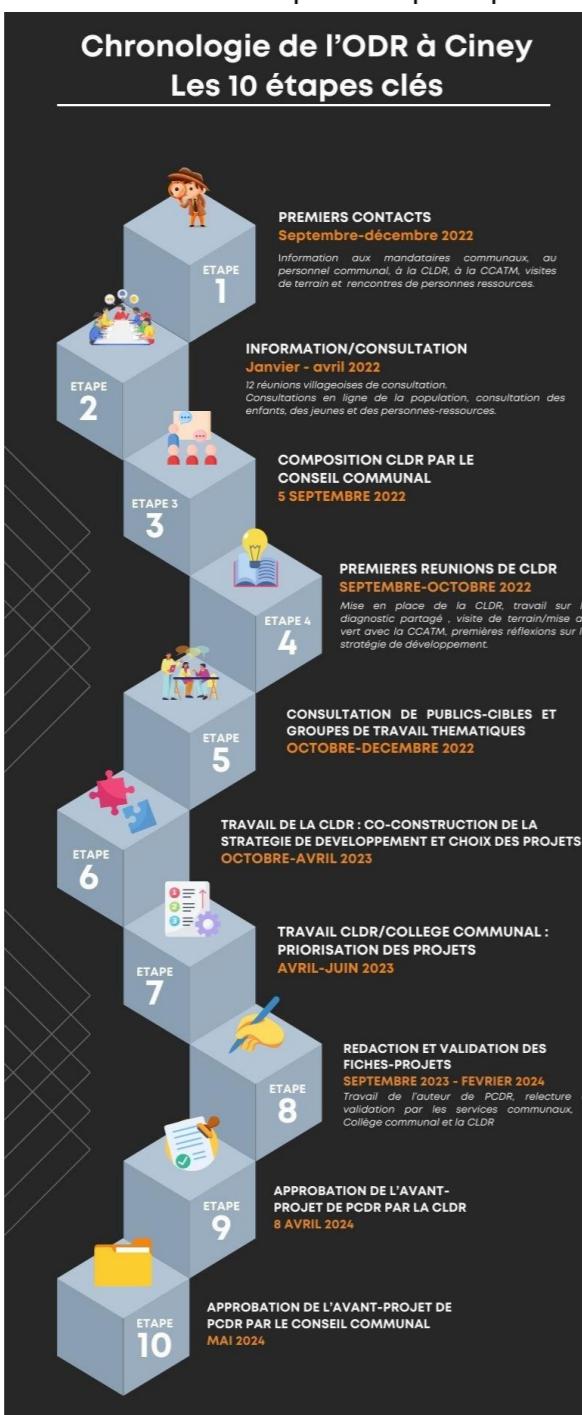
PARTIE 2 : PARTICIPATION CITOYENNE

Cette partie constitue un résumé de la description des résultats de la participation. La Ville de Ciney a été accompagnée dans l'élaboration de son PCDR, et tout particulièrement pour la consultation citoyenne, par la Fondation Rurale de Wallonie.

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui, selon le décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, comprend quatre étapes : l'information, la consultation, la concertation et la coproduction. Chacun de ces étapes sont résumées ci-après.

Déroulement de la participation

Les dates présentées ci-dessous retracent l'historique de la participation citoyenne.



Évaluation de la 1^{ère} Opération de développement rural

Le premier PCDR étant valide jusqu'en septembre 2021, la CLDR a évalué sa mise en œuvre lors d'une réunion plénière organisée le 7 septembre 2021. 15 personnes y ont participé.

Les membres de la CLDR ont reçu un tableau comportant 3 questions liées à l'ODR qu'ils venaient de vivre au cours des 10 dernières années. Par groupe de 3 ou 4 personnes, les participants ont répondu à ces questions avant une mise en commun favorisant les débats et les échanges. L'objectif était d'élargir les points de vue et de connaître la perception des membres de la Commission.

Le PCDR de Ciney a été approuvé par arrêté du Gouvernement wallon en date du 8 septembre 2011 pour une durée de 10 ans. Celui-ci comportait 5, 11 et 39 projets respectivement en première, deuxième et troisième priorité. Seuls 7 de ces projets étaient réalisés en 2021 (12,7%).



La CLDR a dressé un bilan mitigé de l'état d'avancement des projets : décevant entre 2011 et 2016 mais de plus en plus positif depuis lors et surtout depuis 2018, grâce au nouvel élan qui a été insufflé dans la politique de Développement Rural au niveau communal.

Quatre projets d'envergure, qui correspondent aux quatre conventions DR accordées par le Gouvernement wallon, ont d'ailleurs été pointés comme très positifs par la Commission Locale de Développement Rural.

L'information de la population

L'information est primordiale tout au long du processus participatif. Du lancement de l'opération à l'approbation du PCDR, aidée par la FRW, la Commune y a accordé les moyens nécessaires : site internet spécifique pour l'ODR www.pcdr-ciney.info contenant tous les comptes-rendus de réunions et autres documents utiles, affiches, toutes-boîtes, invitations personnalisées, rencontres, articles dans le bulletin communal, reportages et articles dans les médias locaux, onglet « développement rural » sur le site web communal www.ciney.be, annonces régulières sur les réseaux sociaux...

Chaque réunion ou activité organisée dans le cadre de l'ODR comprenait un volet informatif mais voici les principaux éléments marquants de la consultation :

- L'information aux mandataires communaux
- L'information au personnel communal et para-communal
- La composition d'un logo spécifiquement identifiable
- La présentation d'un premier diagnostic
- L'information à l'ancienne CLDR
- L'information à la CCATM
- La création d'un site internet consacré à l'ODR.



La consultation

Les agents de développement de la FRW ont recueilli et croisé les différents « regards » que les habitants, les acteurs locaux et les associations portent sur le territoire communal, que ce soit en termes de ressources à valoriser, de faiblesses à corriger ou encore de changements attendus (futurs objectifs). Pour ce faire, ils ont consulté différents types de publics via divers canaux listés ci-dessous.

► Les réunions villageoises de consultation des habitants

Les habitants des différents villages de l'entité ont été conviés à une des douze réunions organisées en février et mars 2022. 199 personnes ont participé aux réunions villageoises de consultation.

Village	Date	Nombre de participants
Achêne - Fays	1er février 2022	18
Biron	3 février 2022	26
Braibant - Halloy	8 février 2022	24
Chapois - Ychippe	10 février 2022	28
Chevretogne - Enhet	15 février 2022	11
Conjoux – Conneux - Reux	17 février 2022	10
Ciney	22 février 2022	24
Haversin - Haid	24 février 2022	13
Leignon – Corbion - Barcenal	8 mars 2022	12
Les Basses - Serinchamps	10 mars 2022	6
Pessoux - Jannée	15 mars 2022	15
Sovet - Vincon - Sennene - Jet - Croix - Reuleau	17 mars 2022	12

L'objectif présenté aux participants était le suivant : « recueillir la perception que les Cinaciens ont de leur commune afin de poser un bon diagnostic, pour ensuite choisir les projets les plus adéquats à réaliser, afin de permettre à la population de bien vivre à Ciney dans les prochaines années ». Il a bien été précisé que les réflexions pouvaient concerner aussi bien le centre-ville que les villages.

Les réunions se sont déroulées en trois temps bien distincts :

- Une *consultation individuelle* par écrit ayant pour objectif d'identifier les points noirs en matière de sécurité routière
- Un *travail en sous-groupes* lors desquels 3 thématiques ont été abordées : vivre ensemble, habiter et travailler.
- Un *exercice de réflexion individuel* au cours duquel chaque participant a eu l'occasion de répondre à la question « si j'étais Bourgmestre, je ferais... ». L'idée était d'identifier les enjeux et les premières pistes de projets qui se dégageaient « à chaud » au terme de la soirée.

► La consultation en ligne des habitants

Complémentairement aux réunions villageoises de consultation, les agents de développement ont organisé un grand « brainstorming » numérique au départ de la plateforme participation.frw.be. Les participants étaient invités à déposer des idées de projets ou à réagir aux idées des autres participants autour de différentes thématiques.

30 personnes ont déposé leurs idées sur la plateforme. Parmi eux, plusieurs jeunes de moins de 25 ans, difficiles à consulter via les réunions traditionnelles. Les interactions ont généré 67 commentaires.

► La consultation des enfants dans le cadre scolaire

En collaboration avec l'Echevine de l'Enseignement, une consultation des enfants de 4e, 5e et 6e primaires a été organisée durant le printemps 2022 au moyen d'une méthodologie spécifiquement imaginée par les agents développement. 148 enfants issus des écoles communales y ont participé.

► Les consultations en ligne des jeunes (12-15 ans et 16-18 ans)

Deux consultations en ligne spécifiques ont été mises en place à destination des jeunes. La première à destination des 12-15 ans et la seconde pour les 16-18 ans. Procéder de cette manière a permis de davantage cibler les questions en lien avec les réalités de chacune des tranches d'âge. Les enquêtes ont été diffusées via l'application de gestion des écoles secondaires permettant ainsi une diffusion aussi large et facile que possible auprès des jeunes. Des relais ont également été réalisés via la Maison des Jeunes et les mouvements de jeunesse. 88 jeunes y ont participé.

► La consultation des acteurs de l'aide à la personne

Le 24 novembre 2022, l'ensemble des acteurs de l'aide à la personne gravitant autour de la Commune ont été invités à une table-ronde dont le but était :

- se faire connaître et connaître les autres acteurs de l'aide à la personne ;
- mieux connaître la situation globale de la commune en matière d'aide à la personne (cibler les faiblesses et les manques à combler) ;
- appréhender de façon globale et pluridisciplinaire les situations individuelles et assurer un relais partenarial ;
- mettre en place certains projets répondant à des besoins généraux.

15 acteurs y ont participé.

► La consultation des agriculteurs

En novembre 2022, un questionnaire a été transmis à l'ensemble des agriculteurs présents sur le territoire communal.

Ce questionnaire, volontairement synthétique, reprenait trois questions ouvertes :

- Quelles sont les *problématiques* auxquelles vous êtes confrontés et que vous voudriez signaler aux autorités communales ?
- Qu'est-ce que la commune pourrait concrètement faire pour vous aider ?
- D'après vous, quels *projets ou actions* faudrait-il mettre en place pour soutenir le développement d'activités agricoles durables sur le territoire communal ?

30 agriculteurs y ont répondu pour relayer leurs revendications. Cette consultation a permis de dresser les bases de réflexion pour le groupe de travail qui a été mis en place un mois plus tard.

► La consultation des acteurs de la démarche VADA (Ville amie des Aînés)

Dans le but de rationaliser les espaces de discussion et de ne pas multiplier les démarches de consultation, les agents de développement ont participé à la démarche VADA de manière à pouvoir recueillir les éléments de diagnostic utiles au PCDR mais aussi de manière à relayer les préoccupations émises lors des réunions villageoises de consultation.

► La consultation de personnes-ressources et les visites de terrain

Lors de la phase de consultation, les agents de développement de la FRW ont interviewé différentes personnes ressources afin d'intégrer leurs points de vue sur la situation de la commune, leurs idées et leurs projets dans le but d'approfondir certaines thématiques spécifiques telles que l'économie, l'énergie, la biodiversité et la forêt, le tourisme, la jeunesse, la culture... 22 personnes ont été rencontrées.

► La consultation relative au commerce cinaciens (chalands et commerçants)

En 2021, UCM Namur et l'Association du management de centre-ville ont réalisé un diagnostic du pôle commercial de Ciney grâce au soutien financier de la Province de Namur. Dans un souci de rationalisation des démarches, les résultats de cette étude ont été utilisés dans le cadre du PCDR.

C'est ainsi que deux enquêtes ont été menées : l'une auprès des chalands et des habitants et une deuxième auprès des commerçants. 1204 personnes y ont participé.

► La consultation des associations et des clubs sportifs

A Ciney, la consultation des clubs sportifs et des diverses associations actives sur le territoire communal est ancrée comme une habitude. C'est ainsi qu'en parallèle de l'élaboration du PCDR, différentes consultations des associations ont été organisées afin de récolter leurs attentes et besoins. Ces résultats ont été pris en compte par les agents de la FRW.

La concertation et la coproduction

Les résultats de cette phase de concertation et de coproduction sont le fruit du travail de la CLDR, des groupes de travail ouverts à tous et de commissions consultatives existantes. Ce travail de co-construction de l'avant-projet de PCDR s'est déroulé de septembre 2022 à avril 2024, à travers notamment 10 réunions de CLDR et 7 groupes de travail/réunions de Commission.

► Le groupe de travail « Charte de Convivialité »

Ce groupe de travail, qui s'est réuni le 18 janvier 2022, avait pour objectif la rédaction d'une Charte de « Convivialité afin d'améliorer le vivre ensemble » regroupant les agriculteurs et les citoyens autour de thématiques communes.

Les équipes de la FRW et du GAL Tiges et Chavées (Assesse – Gesves – Ohey) mais aussi du GAL Condroz-Famenne (Hamois-Havelange- Somme-Leuze- Ciney) ont proposé ce projet commun aux 7 communes du territoire.

11 personnes ont participé à cette réunion dont 4 agriculteurs.

► La mise au vert CLDR/CCATm

Une journée de mise au vert a été organisée pour les membres de la CLDR et de la CCATm le 1er octobre 2022. Quatre zones ont été visitées : le centre du village de Leignon, la ZACC d'Haversin, les paysages et zones naturelles d'Ychippe et le zoning de Ciney-Biron (principalement le marché couvert).

22 personnes ont participé à cette journée, qui s'est clôturée par un repas convivial.

► Le groupe de travail Biodiversité

Le groupe de travail Biodiversité s'est réuni le 7 décembre 2022.

L'objectif de cette réunion était d'affiner le diagnostic communal en matière de biodiversité, de réfléchir à des pistes d'objectifs et de formuler des idées de projets.

Dans un premier temps, les agents communaux du service environnement ont présenté le bilan des actions communales autour de trois thématiques spécifiques : les plantations, les espaces verts et leur entretien et la biodiversité.

Sur cette base, les participants ont travaillé sur les améliorations à apporter à l'horizon des dix ans en répondant à la question « quels sont les changements concrets attendus dans 10 ans ? » avant de définir des pistes de projets relatives aux milieux aquatiques, aux espaces verts ainsi que des pistes de projets en lien avec le développement de la mobilité douce.

► Le groupe de travail mobilité

Le 30 novembre 2022, les agents de développement de la FRW ont rencontré les membres de la Commission Vélos pour travailler village par village sur les liaisons à effectuer entre deux points centraux (exemple : entre une gare et une école), en précisant le type d'aménagement à réaliser (site propre, marquage au sol sur voirie...).

4 personnes ont participé à cette réunion.

► Le groupe de travail Energie et Climat

Le groupe de travail Energie et Climat s'est réuni le 29 novembre 2022. L'objectif de cette réunion était d'affiner le diagnostic communal en matière d'énergie et d'enjeux climatiques, de réfléchir à des pistes d'objectifs et de formuler des idées de projets.

Répartis en deux sous-groupes, les participants ont été invités à réfléchir aux améliorations à apporter sur le territoire communal à l'horizon de dix ans en répondant à la question « quels sont les changements concrets attendus dans 10 ans ? ». Dans un second temps, les agents de développement leur ont proposé de définir des pistes de projets concrètes.

7 personnes ont participé à cette rencontre.

► Le groupe de travail Agriculture

Le groupe de travail Agriculture s'est réuni le 30 novembre, dans le but d'approfondir les résultats de l'enquête réalisée auprès de 30 agriculteurs.

L'objectif de cette réunion était d'affiner les résultats de l'enquête et de les traduire en propositions concrètes de projets à mettre en œuvre. Quatre thématiques ont été abordées : la mobilité et la circulation du charroi agricole, l'entretien des haies, des talus et des accès aux propriétés agricoles, les incivilités et les relations avec les voisins et les touristes et enfin la pérennité des exploitations agricoles.

10 agriculteurs ont participé à ce groupe de travail.

► L'enquête complémentaire auprès des acteurs économiques

En novembre 2022, une enquête a été adressée aux acteurs économiques avec pour objectif de cibler leurs besoins en matière de projets dans les 10 prochaines années.

Outre une description de l'entreprise concernée et de ses spécificités, trois questions étaient posées :

- Quelles sont les problématiques auxquelles vous êtes confrontés et que vous voudriez signaler aux autorités communales ?
- D'après vous, quels projets ou actions faudrait-il mettre en place pour soutenir le développement d'activités économiques durables sur le territoire communal ?
- Quelle aide l'autorité communale pourrait-elle vous apporter pour favoriser le maintien/le développement de votre entreprise ?

► La Commission de la personne handicapée

Le 22 août 2022, un entretien avec l'Echevine en charge de la compétence du handicap et d'une représentante de la Commission handicap a permis d'identifier plusieurs lieux prioritaires avec des difficultés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : la Place Monseu, le Centre culturel et les trottoirs du centre-ville.

► Le groupe de travail Patrimoine

Le 28 avril 2022, un groupe de travail s'est réuni pour réfléchir à l'aménagement de l'ensemble du site du parc Saint-Roch de Ciney (site classé) dans le but de le rendre plus attractif, de le faire vivre quotidiennement et d'y développer des événements ponctuels (Féeries du parc, Cinéma en plein air, Festival de musique, ...).

8 personnes ont pris part à cette réunion.

► La Commission Locale de Développement Rural

Suite aux candidatures reçues (dont celles des membres faisant déjà partie de l'ancienne CLDR) et à l'approbation de la composition de la CLDR par le Conseil communal, une première réunion d'installation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a eu lieu le 19 septembre 2022.

La CLDR compte 29 membres (15 effectifs et 14 suppléants) dont 6 conseillers communaux.

La co-construction de l'avant-projet de PCDR par la CLDR a nécessité 10 réunions plénières, 1 visite de terrain, de septembre 2022 à avril 2024. En résumé, le processus de construction est le suivant :

Date	Objet de la réunion	Présences
19 septembre 2022	Installation CLDR ; présentation et approbation du ROI ; préparation de la visite de terrain et présentation/débat autour du diagnostic partagé.	10 présents ; 8 excusés
1 ^{er} octobre 2022	Visite de terrain/mise au vert avec la CCATm. Appropriation du diagnostic, amélioration de la connaissance du territoire et débats sur des enjeux majeurs du territoire.	22 présents ; pas d'excusés.
11 octobre 2022	Réflexions générales et formulation de pistes d'objectifs de développement en lien avec les 7 enjeux du territoire.	14 présents ; 5 excusés
6 mars 2023	Présentation et discussions autour de la stratégie de développement.	12 présents ; 7 excusés
6 avril 2023	Choix des projets à intégrer dans le PCDR sur base du principe de l'Hackathon.	14 présents ; 6 excusés
13 avril 2023	Approbation de l'avant-projet de Maison Rurale Polyvalente à Ciney et de la liste définitive des projets.	12 présents ; 6 excusés
25 avril 2023	Présentation de la méthode de priorisation des projets.	11 présents ; 5 excusés
7 juin 2023	Priorisation définitive des projets et travail sur les fiches-projets du lot 1.	12 présents ; 8 excusés
22 février 2024	Présentation des fiches-projets et de la méthode de relecture.	16 présents



Le calendrier, les ordres du jour ainsi que le nombre des participants aux réunions de la CLDR se trouvent dans le tableau ci-dessous. Une description détaillée du travail de la commission est présentée dans la partie II du PCDR.

PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGE

Le diagnostic-partagé vise à identifier les atouts et faiblesses de l'entité en croisant les résultats de l'analyse socio-économique du territoire (partie I du PCDR) et les résultats de la participation de la population (partie II du PCDR) afin d'élaborer un « diagnostic partagé » de l'entité.

Pour chaque thématique, les constats sont résumés dans un tableau sous forme d'atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM) de manière à avoir un état des lieux de chaque thématique en un aperçu rapide. Sur base de ces constats, une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans est développée par thématique, même si certaines sont transversales.

GESTION COMMUNALE

Atuts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Politique communale tournée vers la recherche de subsides. - Volonté communale de faire participer les citoyens. - Efficacité et aspect fédérateur du bulletin communal (Les Meugleries). - Le budget participatif mis en place depuis 2018. - Soutien de la Ville aux activités villageoises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens de la Ville (fonds des communes défavorable pour une petite Ville comme Ciney). - Manque d'informations sur la vie associative pour les nouveaux arrivants. - Difficultés à centraliser les demandes de la population en raison de la multiplicité des canaux de communication.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des NTIC et des outils de communication en ligne. - Les logiques de travail transcommunales (Parc Naturel, GAL...). 	<ul style="list-style-type: none"> - La surinformation.

Visions à 10 ans

- *D'ici 10 ans, l'efficacité des outils de communication touchera l'ensemble des citoyens et leur permettra de maximiser leur implication dans la vie communale.*

STRUCTURE PHYSIQUE, NATURELLE ET PAYSAGÈRE

Atuts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de périmètres d'intérêt paysager et de sites naturels d'intérêt. - Les zones d'aléa d'inondation moyen à élevé coïncident avec les zones humides très peu voire non bâties. - Densité élevée du maillage écologique - Distribution équilibrée des cultures, prairies et forêts. - Taux de participation aux MAE élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Clivage paysager entre la partie nord du territoire (Condroz, tiges et chavées) et la partie sud (Famenne, dépression humide) - Absence de diagnostic détaillé relatif au maillage écologique - Diminution de la proportion de terres agricoles et forestières au profit du bâti - Plusieurs barrières écologiques potentielles (2 parcs éoliens, axes routiers...) - La production de Blanc Bleu Belge et l'agriculture intensive impactent la biodiversité. - Accessibilité et manque de valorisation des étangs de Happe

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet de Parc Naturel. - La mise en œuvre de nouveaux subsides et appels à projets en faveur de la Biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la détérioration du milieu naturel dans son ensemble, pouvant mener à la disparition complète de milieux entiers ou de populations d'espèces présentes sur le territoire communal.

Visions à 10 ans

- D'ici 10 ans, la reconnaissance de l'identité agricole et paysagère de Ciney renforcera sa réputation de capitale du Condroz.
- D'ici 10 ans, un équilibre aura été trouvé entre la préservation de la qualité environnementale du territoire et ses ambitions agricoles.

BÂTI, PATRIMOINE, ESPACES PUBLICS ET URBANISME

Atuts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Noyaux bâties traditionnels de qualité, dont certains protégés par d'anciens RGBSR - Patrimoine classé de qualité : 22 monuments et sites classés - ± 400 bâtiments repris à l'IPIC et présents dans tous les villages - Nombreuses plaines de jeux. - Nombreux outils de gestion territoriale existants - CLDR et CCATM - Gros potentiel foncier (ZACC) - Amélioration progressive du château de Conjourx et du Parc Saint Roch (classé). - Mise en œuvre de projets d'espaces publics dans le cadre du précédent PCDR - Volonté de densification du centre-ville. - Ciney a les avantages d'une ville sans en avoir les inconvénients → Bon équilibre entre ville et campagne. - Création d'un livre de recensement des croix par le groupe « Petit patrimoine ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Très grand nombre de villages et hameaux → Difficulté de lecture du paysage bâti. - Tendance à la dénaturation de l'architecture traditionnelle des nouvelles constructions - L'étalement des villages en ruban le long des voiries amène certains villages à rejoindre leurs hameaux proches - Densité du zonage archéologique - Bâti ancien peu adapté et difficilement adaptable à la structure sociétale actuelle et potentiellement très énergivore - Manque d'entretien et de valorisation mais aussi vandalisme du petit patrimoine. - Isolement de certains villages ou hameaux. - Absence d'un centre villageois bien marqué dans plusieurs villages - Vétusté ou absence de plaines de jeux dans certains villages - Aménagement du centre-ville délaissé depuis plusieurs années, avec des impacts sur l'attractivité de la ville - Manque de qualité dans le traitement des entrées de ville et villages.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - La création d'un Parc Naturel et les opportunités de développer une vision transcommunale de l'aménagement du territoire. - Le potentiel offert par le développement de l'habitat léger. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une vision trop « court terme » de l'aménagement du territoire. - Le CODT qui, par un assouplissement des règles urbanistiques, risque d'accélérer certains effets négatifs.

Visions à 10 ans

- D'ici 10 ans, les noyaux traditionnels bâtis, le patrimoine classé et le petit patrimoine auront été préservés et contribueront à la renommée patrimoniale de Ciney.
- D'ici 10 ans, l'espace disponible au sein de la ville et des villages aura été optimisé et chacun d'eux disposera d'un espace public aménagé, fonctionnel, convivial, polyvalent, adapté à tous, propice aux rencontres et à la détente.

DEMOGRAPHIE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de population (+ 21,0 % en 30 ans) → Permet de faire perdurer la vitalité du territoire - Bien que la ville soit largement plus peuplée que les villages croissance de tous les villages et principalement Pessoux, Haversin et Achêne - Solde migratoire largement positif depuis 1992 → Attractivité du territoire - Age moyen égal à la moyenne wallonne - Mixité dans la distribution des revenus et équivalence - Faible part de bénéficiaires du RIS (2,77%) - Evolution positive de tous les indicateurs du travail entre 2011 et 2021 - Ciney = pôle d'emploi pour la région (beaucoup d'emploi local). 	<ul style="list-style-type: none"> - Solde naturel presque nul depuis 1992 → remplacement naturel de la population limité - Vieillissement de la population en cours - Part des ménages isolés supérieure à la Région wallonne et en augmentation - Isolement des personnes âgées de plus de 65 ans → Augmentation du sentiment de solitude. - Forte modification de la structure sociétale entre 2001 et 2021 avec une réduction de la taille des ménages (- 11,4%) et une augmentation de leur nombre (+ 30,8%). - Augmentation des problèmes de précarité, principalement en centre-ville mais aussi chez les étudiants - En 2011, 58,9 % des actifs vivant à Ciney travaillaient hors du territoire communal - Craintes des habitants vis-à-vis des projections démographiques annoncées annoncées d'ici 2035 (10,2 % de plus qu'en 2021). - Beaucoup des nouveaux arrivants à Ciney ont plus de 65 ans et manquent souvent d'intégration.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - La Croissance démographique à Ciney et dans la micro-région offre des potentialités de développement et renforce l'attractivité du territoire. - Taux d'activité et d'emploi élevés → Captation de revenus pouvant être dépensés sur le territoire. - Crise sanitaire du Covid-19 → Amélioration des capacités de résilience de nos sociétés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance démographique essentiellement dépendante des migrations → Risque de perte de l'identité communale. - Combinaison de réduction de taille des ménages et d'augmentation du nombre de ménages → Risque d'inadaptation du parc de logements et de pression foncière.

ECONOMIE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Croissance du nombre d'établissements avec salariés (+ 20,3 % entre 2009 et 2019). - Majorité de TPE (62,7 %) → Capacité de résilience accrue. - Majorité de TPE (62,7 % des entreprises ont maximum 4 salariés) → Capacité de résilience accrue. - Spécificité du cheptel (Blanc Bleu Belge). - 19,4 % des exploitations agricoles de la micro-région localisées à Ciney. - Secteur sylvicole source de revenus pour la Ville (plus de 100.000€ de recettes en 2021) - 2 PAE (± 1.400 emplois, 177 entreprises). - La ville de Ciney = un pôle économique et commercial d'importance - Présence d'au moins une supérette/épicerie dans 5 villages - Aides à l'activité commerciale → Satisfaction des commerçants en matière de politique commerciale communale. - Plusieurs marchés dont un aux bestiaux - Producteurs et artisans locaux (35). - Le Domaine Provincial de Chevetogne comme locomotive économique touristique. - Le Chemin de fer du Bocq comme activité touristique inter-communale. - Présence d'une ADL (dynamique), d'un GAL (association fréquente avec la Ville), d'un Club des Commerçants et d'un Club des Entreprises. - Développement de Leignon, Chevetogne et Haversin comme de petits pôles « de soutien » aux villages et hameaux excentrés. - Initiatives de circuits courts plébiscitées par la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Modification de la composition de la SAU entre 2000 et 2020. - Baisse globale du nombre d'éleveurs de Blanc Bleu Belge en Wallonie au profit d'autres races. - Manque de diversité de la production agricole biologique (80 % de production fourragère). - Décroissance marquée du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2020. - Ciney est reprise au sein de la zone d'influence commerciale de Namur à l'échelle régionale (2001-2002) - Par rapport à la moyenne wallonne, Ciney est considérée comme un centre-ville en crise, au même titre que Braine-l'Alleud et Marche-en-Famenne. - Déséquilibre entre la ville de Ciney et le reste du territoire en matière de commerces alimentaires → Surconcentration en ville et absence de commerces dans la moitié des villages et dans presque tous les hameaux (sauf Corbion). - Manque de respect vis-à-vis du travail des agriculteurs. - Absence d'une image forte de Ciney : manque d'exploitation de l'image de la vache au niveau du tourisme et manque d'exploitation de l'image de Ciney comme capitale du Condroz et capitale de l'agro-alimentaire. - Manque de services décentralisés de la Région → Manque d'emplois locaux et de retombées économiques. - Manque de place pour accueillir les entreprises au sein des PAE et lenteur du dossier d'extension du PAE de Biron-Ciney-Lienne. - Manque de visibilité des offres d'emploi offertes au sein des PAE. - Manque d'offre « B2C » (Business to consumer) au sein du PAE d'Achêne - Mise en location de terres agricoles par des agriculteurs ayant cessé leurs activités. - Marché de Ciney peu pratique et moins fourni que par le passé.

Visions à 10 ans

- D'ici 10 ans, les défis liés à la croissance démographique et au vieillissement de la population auront été anticipés et permettront à chacun de trouver et d'occuper sa place au sein du territoire.

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Extension du PAE de Ciney-Biron avec la création de 800 emplois potentiels, répartis entre Ciney et Hamois. - Crise sanitaire du Covid-19 → Amélioration des capacités de résilience de nos sociétés et stimulation potentielle de certains projets (en lien par exemple avec le télétravail). - Tendances sociétales actuelles de l'évolution de l'offre commerciale vers des activités de niche et de destination (circuits courts, économie circulaire, UpCycling, artisanat ...). - Nouveaux dispositifs du plan wallon Horizon proximité (je m'installe, je me développe, je me réinvente). - La valorisation des potentialités en matière énergétique des secteurs agricoles et forestier et le développement des énergies vertes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Crise sanitaire du Covid-19 → Confinement et disparition des activités créatrices d'emploi et de revenus. - Positionnement de villes avoisinantes au concept de la ville du quart d'heure crée une concurrence forte. - Evolution des pratiques agricoles → Déclin du marché couvert, à redynamiser.

Visions à 10 ans

- D'ici 10 ans, l'identité agricole de Ciney sera également reconnue au travers de l'évolution globale des pratiques agricoles, notamment via la multiplicité des productions biologiques, dans un contexte d'adaptations aux défis climatiques et environnementaux.
- D'ici 10 ans, l'ancre local de l'emploi se sera redéveloppé et davantage de Cinaciens travailleront sur leur propre territoire, rééquilibrant l'offre et la demande en matière d'emploi.
- D'ici 10 ans, les PAE cinaciens rempliront toujours leur rôle de locomotive économique pour l'économie cinaciennne.
- D'ici 10 ans, le développement commercial de Ciney aura repris et permettra à la ville de compter parmi les pôles commerciaux forts en Wallonie, grâce à son mix commercial et au dynamisme de son centre-ville.
- D'ici 10 ans, l'accès aux commerces de base sera équivalent pour tous les Cinaciens, en ville comme dans les villages.
- D'ici 10 ans, les acteurs touristiques se seront diversifiés et le Domaine provincial de Chevetogne fonctionnera en parfaite synergie avec le reste du territoire.

LOGEMENT ET IMMOBILIER

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation très marquée du nombre de nouveaux appartements (66,0 % des nouveaux logements depuis 2011) → Logements performants sur le plan énergétique. - Grande part de logements de petite taille (11,8 % de moins de 45m²) → Réponse à l'évolution de la structure démographique (davantage de plus petits ménages). - Stabilité du prix des appartements entre 2011 et 2021 (- 2,2 %) → Maintien de prix abordables à l'acquisition. - Faible prix du terrain à bâtir (26,2€/m² en 2014) et faible croissance (limitée à + 7,0 € entre 2004 et 2014) → Maintien de prix abordables à l'acquisition. - Renouvellement de l'offre immobilière via l'octroi de nombreux permis (93 permis par an entre 2010 et 2020), en majorité en rénovation - Taxe sur les logements inoccupés et les secondes résidences → Stimulation de la dynamique immobilière. - Peu de logements inoccupés sur le territoire. - Plusieurs acteurs disposant de logement public sur le marché, dont l'AIS (25 logements) et le Foyer cinacienn (± 200 logements). - 300 nouveaux logements prévus dans le quartier de la gare (emplacement stratégique) soit environ 1000 nouveaux habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande part de bâti d'avant 1945 (44,2 %) → Logement théoriquement moins performant sur le plan énergétique. - Prix de l'immobilier en forte augmentation ces dernières années pour les maisons → Pression immobilière car Ciney fait partie des communes les plus chères de la micro-région, ce qui rend l'acquisition plus difficile pour les potentiels acquéreurs. - Offre en logements publics globalement faible (2,9 % du parc total de logement et 129 candidatures pour logement public en 2020). - Octroi de nombreux permis dont 44,5 % pour du bâti neuf ces 10 dernières années → Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles. - Développement d'un habitat locatif de luxe, sans aucun ancrage sur le territoire et qui supprime une partie de l'offre en logements existante (renforcement des villages dortoirs).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Crise sanitaire du Covid-19 → Meilleure prise en compte de la nécessité de modularité des logements, par exemple en intégrant des pièces aisément convertibles en bureau pour le télétravail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du prix de l'immobilier ces dernières années pour les maisons → Risque d'emballage des prix. - L'incertitude quant aux règles urbanistiques qui seront fixées en faveur ou à l'encontre de l'habitat léger.

Visions à 10 ans

- D'ici 10 ans, les villages auront évolué de manière harmonieuse et la ville aura conservé son statut de petit pôle urbain, guidés par une politique de gestion territoriale pertinente et efficace.
- D'ici 10 ans, les besoins en logement des citoyens seront rencontrés, tous les ménages auront accès au logement et l'offre en logements publics sera adaptée aux besoins.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un poste de police locale et un poste de secours avancé (pompiers) à Ciney - Répartition des services postaux sur l'entité - Offre en services sociaux sur le territoire → Projets, activités et solidarité. - Chaque ancienne commune possède au moins une école (sauf Conneux) - Ciney concentre plusieurs écoles secondaires, spécialisées, artistiques et une école supérieure → Offre élevée et spécialisation agronomique et artistique. - Dynamisme de la fréquentation scolaire et de l'ancre scolaire local. - Grand nombre de services à l'enfance et à la jeunesse et taux de couverture d'accueil préscolaire supérieur à la moyenne wallonne - Relance de la démarche VADA en 2022. - Capacité en maisons de repos (et soins) supérieure à la moyenne wallonne. - Structure d'accueil pour personnes handicapées pouvant accueillir 350 personnes et petite structure d'accueil de jour à Pessoux. - Proximité d'hôpitaux à maximum 15-20 min en voiture (hors territoire communal). - Ciney = pôle culturel attractif et dynamique. - Tous les villages possèdent au moins une salle pour l'organisation d'événements. - Présence d'infrastructures événementielles de grand gabarit (marché couvert et Ciney Expo). - Nombreuses associations qui contribuent au folklore et à la cohésion sociale. - Nombreux clubs sportifs et infrastructures sportives de qualité. - Organisation d'événements sportifs. - Le Domaine Provincial de Chevetogne comme locomotive et enseigne touristique du territoire. - Nombreux attraits touristiques (balades, RAVeL, patrimoine, folklore, événements) et Maison du Tourisme Condroz-Famenne - 19 lieux d'hébergement touristique et 58 établissements de restauration. - La future Maison Rurale Polyvalente, (1^{er} PCDR) comme projet emblématique. - Commissions consultatives des aînés et des enfants et Commission de la Personne Handicapée → Démocratie et solidarité. - Des services fort appréciés par la population : AMO, Maison des Jeunes, ATL, Maison Citoyenne, CPAS, PCS etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conneux est déforcé par rapport aux autres villages (absence d'école, absence de pharmacie, absence de médecin à proximité). - Peu de médecins généralistes (1 pour 977 habitants) → Eligibilité à Impulseo. - Manque d'espace pour l'académie. - Absence d'hôtel à Ciney. - Vétusté, obsolescence et inadaptation de certaines salles de village. - Les habitants de Chevetogne n'ont que les désagréments du domaine (flux de touristes) sans bénéficier du moindre avantage - Manque de synergies entre le territoire et le Domaine provincial de Chevetogne. - Manque d'exploitation du potentiel touristique de la place Monseu et du parc Saint Roch. - Tourisme trop concentré sur les villages et pouvant donner lieu à des inconvénients pour les villageois. - Manque de valorisation du site des grottes de Conjoux. - Difficulté à trouver les installations sportives, parfois trop vétustes. - Manque de lieux de rassemblement pour les jeunes. - Manque de décentralisation des services à la population, des infrastructures pour la jeunesse, des activités culturelles et sportives. - Manque d'accueillantes pour enfants et manque de soutien de l'ONE et de la FWB. - Manque de places dans les crèches et de solutions de gardes d'enfants à prix abordable - Saturé du centre culturel en ce qui concerne la location de salles (demande nettement supérieure à l'offre). - Manque d'activités villageoises fédératrices/essoufflement de la vie de quartier depuis la pandémie.

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Eligibilité à Impulseo I → Attribution d'une prime de 20.000€ à l'installation pour les nouveaux médecins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inquiétudes quant à l'avenir du Domaine provincial de Chevetogne. - L'image du Domaine provincial de Chevetogne ne parvient pas à être systématiquement associée à celle de Ciney. - Augmentation des coûts des soins de santé → Risque de voir les gens ne plus se soigner.

Visions à 10 ans

- D'ici 10 ans, la qualité des équipements du centre-ville sera au moins équivalente à leur qualité actuelle et les manquements auront été comblés.
- D'ici 10 ans, l'accès aux services et équipements sera équivalent pour tous les Cinaciens et ceux vivant au sein des villages bénéficieront d'une vaste décentralisation des services existants en centre-ville.
- D'ici 10 ans, la renommée du pôle d'enseignement de Ciney sera toujours aussi présente, autant pour ses citoyens que pour ceux des communes voisines.
- D'ici 10 ans, chaque village disposera d'un lieu de rencontre polyvalent, moderne et équipé, adapté à la taille du village et aux festivités qui y sont organisées
- D'ici 10 ans, Ciney aura conservé son aspect festif, par le biais des festivités existantes et de nouvelles qui auront été créées grâce à une nouvelle dynamique associative qui aura su retisser du lien social.
- D'ici 10 ans, les aînés seront toujours bien présents au cœur des discussions, leur voix aura été entendue et aura permis le développement des équipements, services et infrastructures manquant à leurs besoins.

MOBILITE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte du réseau autoroutier et régional → Proximité de pôles urbains (Namur, Dinant, Marche-en-Famenne). - Bonne desserte du réseau ferroviaire (une ligne, 4 gares) et du réseau TEC (14 lignes). - Un tronçon de RAVeL, plusieurs segments balisés, GR 575 et GR 577, Ciney repris comme pôle au SDCW et point de départ de plusieurs liaisons entre pôles. - Services de mobilité comme Cambio ou la navette sociale et actions en faveur de la marche. - Indice d'insécurité 2010-2014 très bon et baisse de moitié du nombre de victimes de la route entre 2010 et 2020. - Réalisation d'un PCM et d'un PCC ayant permis le diagnostic de problèmes en matière de mobilité. - Nouveau plan de stationnement depuis novembre 2021 (objectif de dynamisation de l'attractivité commerciale). - Existence d'une Commission Vélo depuis 2021. - Qualité des infrastructures piétonnes en ville (éclairage récent des passages pour piétons). - Existence d'une piste cyclable entre Ciney et Achêne et d'une nouvelle liaison cyclable entre Chapois, Leignon et la piscine. - Atelier vélo et système de location de vélos pour enfants (vélothèque) mis en place par la maison citoyenne. - Amélioration des conditions pour les PMR. - Accessibilité piétonne des écoles. - Dynamisme du groupe « chemins et sentiers ». - Limitation à 30 minutes de stationnement au sein de certaines zones (permet un turn-over élevé des véhicules). - Les aménagements sécuritaires des entrées de village réalisés dans le cadre du premier PCDR. 	<ul style="list-style-type: none"> - ± 393 km de voiries communales → Coût d'entretien de la voirie élevé. - Haversin, Haid, Serinchamps et l'intérieur des PAE d'Achêne et Ciney-Biron ne sont pas desservis par les bus du TEC. - « Abandon » de la gare d'Haversin. - Les liaisons entre pôles identifiées au SDCW ne sont pas synonymes de sécurité→ Manque de liaisons douces entre la ville et les villages et hameaux situés au centre (Leignon, Chapois) et au sud du territoire (Chevetogne, Conneux) - Proportionnellement plus de victimes de la route qu'en Région wallonne entre 2010 et 2020 - VADA : dépendance marquée des aînés isolés en termes de mobilité (les deux taxis sociaux ne suffisent pas). - VADA : crainte des aînés pour se déplacer (prendre le bus) VADA : manque d'informations relatives aux services en matière de mobilité. - Manque de fréquence, de capacité et de correspondance entre les bus et les trains et de la difficulté de connecter certains villages à la ville. - Problèmes de sécurité routière - Manque d'emplacements de stationnement et de parking de délestage (lors des événements). - Parking payant en centre-ville. - Voiries inadaptées aux réalités agricoles. - Certains chemins restent peu praticables, peu valorisés ou manquent d'entretien et de signalisation - Manque de stationnement pour les vélos. - Mobilité et accessibilité problématique en centre-ville (notamment en lien avec les écoles aux heures de pointe et les parkings).

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Adoption de la Stratégie Régionale de Mobilité et de la Vision FAST 2030 → Le PCDR peut aider à atteindre les objectifs fixés en matière de mobilité. - Suppression des passages à niveau par Infrabel, au profit de ponts et tunnels → Amélioration de la sécurité des usagers de la route, voitures, cyclistes et piétons. - Nouveau réseau de lignes TEC express connectant Dinant à Havelange via Ciney et ses PAE. - Attribution de subsides (500.000€) dans le cadre du projet régional « Communes pilotes Wallonie Cyclable » et du Plan d'Investissement Wallonie Cyclable (PIWACY) (500.000€) (liaisons douces, stationnement vélo, bornes de recharge vélo à la gare). 	<ul style="list-style-type: none"> - La fermeture de gares SNCB ou la suppression de lignes TEC (non évoqué actuellement mais tout de même à considérer dans la mesure où la Ville n'a pas la mainmise là-dessus). - La dépendance à la voiture pour les déplacements.

Visions à 10 ans

- D'ici 10 ans, les infrastructures et services de mobilité actuels continueront à participer à la desserte du territoire vis-à-vis de sa ville, de ses villages et des territoires extérieurs.
- D'ici 10 ans, les liaisons ville-village se seront améliorées et permettront à chaque citoyen de rejoindre la ville et les villages depuis n'importe quel point de départ au sein du territoire.
- D'ici 10 ans, la qualité des équipements et infrastructures aura largement contribué au report modal et à l'aboutissement des objectifs de la Vision Fast 2030 à Ciney.
- D'ici 10 ans, le niveau de satisfaction des Cinaciens en matière de sécurité routière sera considérablement amélioré et chaque citoyen pourra se déplacer de manière parfaitement sécurisée, quel que soit le moyen de transport utilisé.
- D'ici 10 ans, les problèmes de stationnement au sein de la ville et des villages seront résolus, ce qui permettra également de stimuler la dynamique commerciale en centre-ville.
- D'ici 10 ans, un maximum d'améliorations auront été réalisées afin de faciliter et sécuriser les déplacements des aînés, qu'il s'agisse d'aménagements physiques, fonctionnels ou en matière de communication.

POLITIQUE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Couverture GSM assurée grâce aux antennes relais. - Bonne qualité de l'air. - 2.000 capteurs photovoltaïques et une éolienne au Domaine provincial de Chevetogne. - 2 parcs éoliens sur le territoire et 2 autres en projet (multiples zones favorables à l'éolien). - Participation à UREBA 2021 et prime à l'audit énergétique. - Production de déchets ménagers inférieure à la moyenne wallonne. - Présence de 3 composts publics à Ciney. - Efficacité des services d'éboueurs. - Localisation centrale du parc à conteneurs. - Commune Zéro Déchet depuis 2020 et actions ciblées. - La démarche POLLEC initiée depuis 2022. - Investissements énergétiques réalisés dans les bâtiments communaux. - Existence de zones « blanches d'électromagnétisme » dans les forêts, à préserver. - Rôle de la Ville en tant que facilitateur en matière de projets d'énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Seuls Ciney et Achêne bénéficient d'une desserte en gaz naturel - Plusieurs villages et hameaux en assainissement autonome → Coût lié à l'installation d'une station d'épuration individuelle - Majorité du territoire n'est pas raccordé à une station d'épuration. - Couverture internet par ligne fixe et couverture 4G améliorables. - Absence de bulles à verre et de conteneurs à textiles dans certains villages ou hameaux. - Propreté et incivilités au sein de l'espace public, le long des routes ou aux abords des bulles à verre. - Manque de poubelles publiques. - Retard de la Ville en matière d'investissements énergétiques. - Faible niveau d'isolation du bâti. - Manque de sensibilisation des habitants aux énergies alternatives. - Complexité des procédures d'octroi des primes énergétiques - Eclairage public et impact en termes de pollution lumineuse. - Problèmes récurrents de distribution d'eau à Ychippe.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel au niveau de la micro-région de production d'énergie par biométhanisation (réflexions communales vis-à-vis du site de l'EPASQ). 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du prix des impétrants (électricité, eau, gaz), sur laquelle la Commune n'a pas ou peu d'impact.

Visions à 10 ans

- D'ici 10 ans, les outils de communication numériques permettront à chaque citoyen de communiquer efficacement au sein du territoire, où qu'ils se situent au sein de ce dernier.
- D'ici 10 ans, les initiatives auront fait place à des habitudes ancrées dans le quotidien des citoyens et Ciney sera considérée comme une Ville exemplaire, convertissant toutes ses faiblesses en atouts pour le développement et la résilience de son territoire.

PARTIE 4 : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement repose sur les étapes précédentes du de l'Opération de Développement Rural (ODR) et a servi à définir les projets que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite réaliser pour les 10 années à venir. Elle a été élaborée par le bureau DR(EA)²M sur base du travail réalisé par la CLDR lors de la réunion du 11 octobre 2022, ainsi qu'en prenant en compte les résultats des groupes de travail thématiques organisés par la FRW fin 2022.

Cette stratégie est résumée dans le tableau récapitulatif ci-après.

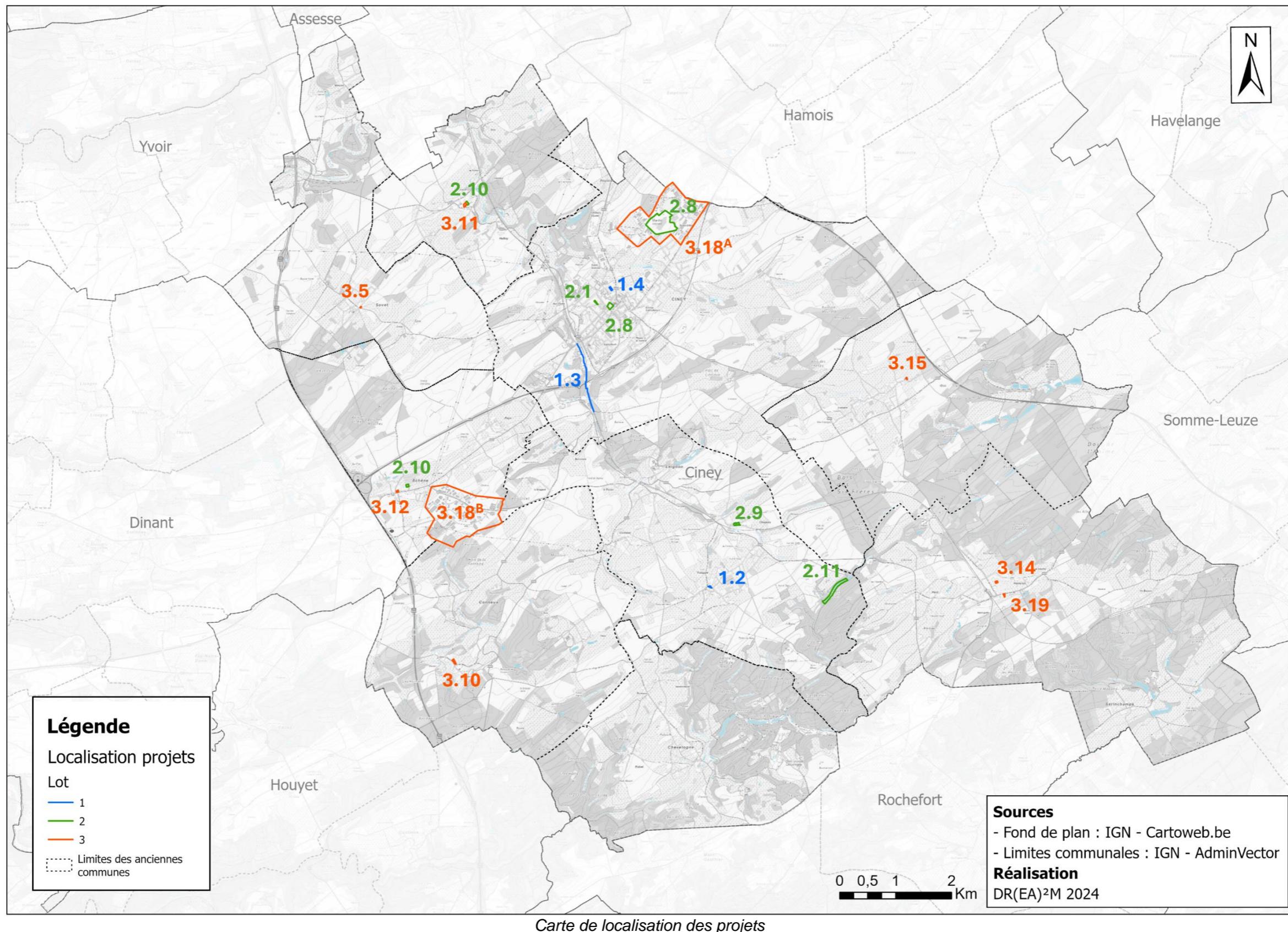
Enjeu I 	Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature
<i>Objectif 1.1</i>	Fédérer les différents acteurs de l'agro-alimentaire autour d'une image commune afin de valoriser les acteurs et produits du territoire
<i>Objectif 1.2</i>	Mettre en place les conditions favorables pour la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale, de résilience alimentaire et de préservation des paysages (openfield mixte)
<i>Objectif 1.3</i>	Préserver les zones de qualité environnementale et développer le maillage écologique en faveur de la biodiversité et d'activités humaines respectueuses de l'environnement (tourisme, loisirs, etc.)
<i>Objectif 1.4</i>	Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz
<i>Objectif 1.5</i>	Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel cinaciens comme levier de développement identitaire et touristique
Enjeu II 	L'amélioration des liaisons douces et de la multimodalité afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle
<i>Objectif 2.1</i>	Mettre en place un réseau de voies lentes structurant, fonctionnel et sécurisé entre les villages de l'entité et vers les pôles voisins, de manière à renforcer l'usage de la mobilité active.
<i>Objectif 2.2</i>	Améliorer l'offre en mobilité collective, la multimodalité et proposer des services de mobilité adaptés au milieu semi-rural.
<i>Objectif 2.3</i>	Mieux intégrer les besoins de tous les usagers (usagers faibles, PMR, agriculteurs, commerçants, etc.) dans les équipements et les aménagements de sécurité routière, d'espaces publics et d'abords des lieux de services.
Enjeu III 	Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique
<i>Objectif 3.1</i>	Viser la sobriété énergétique dans les bâtiments publics et privés
<i>Objectif 3.2</i>	Augmenter la production locale d'énergie renouvelable - de manière intégrée au contexte local - en valorisant les ressources du territoire de manière à réduire la facture énergétique
<i>Objectif 3.3</i>	Optimiser la gestion de l'eau pour s'adapter aux risques naturels (pluies orageuses, sécheresses...)
Enjeu IV 	Une offre de services et une vie associative adaptées aux besoins urbains et ruraux
<i>Objectif 4.1</i>	Veiller à maintenir l'équilibre de l'offre en services et équipements pour l'ensemble des cinaciens
<i>Objectif 4.2</i>	Faciliter la convivialité et les liens sociaux
Enjeu V 	Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs
<i>Objectif 5.1</i>	Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi
<i>Objectif 5.2</i>	Mieux utiliser le potentiel économique des parcs d'activité économiques pour le développement du centre-ville.
<i>Objectif 5.3</i>	Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente

PARTIE 5 : PROJETS

Cette partie présente les différents projets qui permettront d'atteindre les objectifs que s'est fixé la commune et inscrits dans le présent PCDR. Cette partie est constituée de 4 projets de lot 1, 8 projets de lot 2 et 30 projets de lot 3. Leur intitulé et la localisation des projets (si ceux-ci sont localisables) de lot 1 et 2 est fournies ci-après.

LOT 1	
1.1	Mise en place d'actions de promotion et de valorisation des produits locaux
1.2	Aménagement de la Place de la Fontaine à Ychippe
1.3	Création d'une liaison cyclo-piétonne entre la gare et la piscine de Ciney
1.4	Actions d'amélioration de la performance énergétique du théâtre et de la salle CECOCO
1.5	Actions d'amélioration de la propreté publique
1.6	Actions de protection et de création d'habitats favorables aux espèces menacées
1.7	Réaffectation et/ou l'utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles. Phase 1 : étude de faisabilité
1.8	Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles
1.9	Renforcement de la coordination de l'action sociale en faveur des publics fragilisés
1.10	Création d'une Commission agricole
LOT 2	
2.1	Construction d'une crèche rue d'Omalius
2.2	Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
2.3	Actions de protection de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces publics
2.4	Revalorisation/développement du site du marché couvert
2.5	Entretien, restauration et mise en valeur du PPPW
2.6	Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et la multimodalité
2.7	Création d'ilots de fraîcheur en Centre-Ville
2.8	Aménagement de la Place Monseu
2.9	Rénovation des abords de l'église de Chapois
2.10	Création d'aires multisports à Achêne et Braibant
2.11	Création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe
2.12	Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale
2.13	Organisation d'actions de promotion de la pratique du sport
2.14	Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité
2.15	Création de potagers collectifs, de jardins-forêt et de vergers
2.16	Mesures de protection et de valorisation des paysages condrusiens
LOT 3	
3.1	Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées
3.2	Actions d'amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de son utilisation raisonnée
3.3	Création d'une communauté d'énergie
3.4	Actions et mesures en faveur de l'isolation des bâtiments privés
3.5	Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords
3.6	Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière
3.7	Création d'une épicerie mobile
3.8	Création d'unités de biomasse/biométhanisation au profit de bâtiments collectifs
3.9	Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages
3.10	Aménagement d'un espace public à Conjoux
3.11	Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village
3.12	Aménagement du cœur de village d'Achêne
3.13	Etude des potentialités de création d'un réseau de géothermie
3.14	Création d'un espace public convivial à Haversin
3.15	Création d'un espace public aux abords de l'église de Pessoux
3.16	Création d'un atelier rural et d'un espace de coworking
3.17	Révision du Schéma de Développement Communal et création d'un Guide Communal d'Urbanisme
3.18	Aménagement et verdurisation des zonings d'Achêne et de Biron
3.19	Rénovation et extension de la salle paroissiale d'Haversin
3.20	Actions de valorisation et de promotion du bénévolat

3.21	Actions de protection, de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces privés
3.22	Actions d'information et de sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie
3.23	Préservation/restauration et création de couloirs écologiques
3.24	Réaffectation et ou utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles - Phase 2 : réalisation des projets



PARTIE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF

Lot	N°	Intitulé	Stratégie															Coût estimé (€) TVAC	Sources de financement	Porteurs de projet et partenaires potentiels			
			1. Identité agricole et paysagère					2. Mobilité			3. Local			4. Services		5. Economie							
			1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	5.1	5.2	5.3					
Lot 1 : 0 à 3 ans	1.1	Mise en place d'actions de promotion et de valorisation des produits locaux																	36.300 €	Appel à projet « Relocaliser l'alimentation en Wallonie », programme LEADER, fonds propres communaux, subsides « Economie » du développement rural, appels à projets de la Province de Namur	Future Commission agricole, ville de Ciney, Gal Condroz-Famenne, Gal Pays des Tiges et Chavées, Producteurs, ADL, Maison du Tourisme Condroz-Famenne, Ecoles secondaires		
	1.2	Aménagement de la Place de la Fontaine à Ychippe																	405.000 €	Appel à projets "Cœur de village", Plan d'investissement communal (PIC) Fonds Régional pour les Investissements Communaux (FRIC), subsides développement rural, Wallonie Tourisme (CGT)	Ville de Ciney, CLDR, Habitants d'Ychippe		
	1.3	Création d'une liaison cyclo-piétonne entre la gare et la piscine de Ciney																	230.000 €	Développement rural, Fonds Régional pour les Investissements Communaux (FRIC), droit de tirage, plan piéton wallon 2021, plan wallon cyclable, PIWACY	Ville de Ciney, propriétaires privés concernés par le projet, SPW Mobilité et Infrastructures, Infrabel, Pro Vélo, Gracq		
	1.4	Actions d'amélioration de la performance énergétique du théâtre et de la salle CECOCO																	229.500 €	Développement rural, UREBA, Pollec, appels à projets dans le cadre du Plan de relance pour la Wallonie ou du Plan de relance européen	Ville de Ciney, Centre Culturel de Ciney, CLDR, Régie des Sports, Province de Namur		
	1.5	Actions d'amélioration de la propreté publique																	13.500 €	Appel à projets BiodiverCité, Plan Local Propreté	Habitants, associations cinaciennes, mandataires communaux, Clean Team , BeWapp, Maison des Jeunes , Ecoles, Scouts et mouvements de Jeunesse, Contrat de Rivière Haute Meuse, Zone de Police, BEP environnement		
	1.6	Actions de protection et de création d'habitats favorables aux espèces menacées																	56.000 €	Fonds propres communaux, Appel à projets BiodiverCité	CLDR, CCATM, Groupe de Travail Biodiversité, DNF, Natagora, Faunes et Biotopes Contrat de Rivière Lesse		
	1.7	Réaffectation et/ou l'utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles. Phase 1 : étude de faisabilité																	30.000 €	AWAP, Fabrique d'église, Fonds propres communaux, crowdfunding	Conseil communal, autorités religieuses, fabriques d'Eglises, Centre culturel, AWAP, associations locales et citoyens, Administration communale, GEFECI, IRPA		
	1.8	Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles																	1.000€ / an	Développement rural, fonds FEADER, fonds propres communaux	Ville de Ciney, Commission agricole, GT agriculture, CLDR, GAL Cœur de Condroz, futur Parc Naturel		
	1.9	Renforcement de la coordination de l'action sociale en faveur des publics fragilisés																	500 €	CPAS, fonds propres communaux	CLDR, Groupe de travail « acteurs de l'aide à la personne », Maison Citoyenne, asbl « A l'Ovradge », publics fragilisés		
	1.10	Création d'une Commission agricole																	500€ / an	Fonds communaux	Agriculteurs, CLDR, services communaux, GAL Condroz-Famenne, futur Parc Naturel, Contrat de Rivière Haute-MeuseFaune et biotope, Natagora, Natagliwal...		

Lot	N°	Intitulé	Stratégie															Sources de financement	Porteurs de projet et partenaires potentiels	
			1. Identité agricole et paysagère					2. Mobilité			3. Local			4. Services		5. Economie				
			1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	5.1	5.2	5.3		
Lot 2 : 3 à 6 ans	2.1	Construction d'une crèche rue d'Omalius																	Fond régional pour les investissements communaux (FRIC) Plan d'investissement communal (PIC), subside construction d'institution naissance et enfance, Plan Cigogne +5200	Ville de Ciney, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), CPAS, Investisseurs privés, milieux d'accueils existants
	2.2	Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR)																	Subsides développement rural, Fond régional pour les investissements communaux (FRIC), Plan d'investissement communal (PIC), Plan Triennal (PT) pour les travaux de bâtiments publics et de voiries	Ville de Ciney, Service travaux, CCATM, CLDR, Commission communale de la personne handicapée
	2.3	Actions de protection de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces publics																	Appel à projets BiodiverCité, Yes We Plant	Parc naturel « cœur de Condroz », GAL, Contrat de rivière Haute Meuse et Lesse, Services communaux, Riverains, DNF, Clean Team, Nature et progrès
	2.4	Revalorisation/développement du site du marché couvert																	Appel à projets "Relocaliser l'alimentation en wallonie", appel à projet "Hall relais agricole", Subsides octroyés par le développement rural : « Atelier Rural », fonds propres communaux, partenariats publics-privés, appels à projets ponctuels	Ville de Ciney, Exploitation du marché couvert de Ciney - asbl, GAL Condroz-Famenne, GAL Pays des Tiges et Chavées, EPASC, AWE, ARSIA, OPA, HEPN, IFAPME, Agrinew asbl, Wama beef, Cocoricoop, Pôle fromager de l'Epasc, l'APAQ-W
	2.5	Entretien, restauration et mise en valeur du PPPW																	AWAP, appel à projet BiodiverCité, Aide à l'équipement touristique	CLDR, ADL, Royal Cercle Historique Cinacien, Groupe des Sentiers, Petit patrimoine, Riverains, Ville de Ciney, Service Tourisme, Professionnels extérieurs, Associations
	2.6	Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et la multimodalité																	Subsides développement rural, Fond régional pour les investissements communaux (FRIC), Droit de tirage, Plan piéton wallon, Plan wallon cyclable, PIWACY	Ville de Ciney, CLDR, CCATM, Commission mobilité, Maison du Tourisme Condroz-Famenne, Icedd (PCM), Infrabel, SPW Mobilité et Infrastructures, BEP, Gracq, Tous à Pied, Pro-Velo
	2.7	Création d'ilots de fraîcheur en Centre-Ville																	Subsides octroyés par le Développement rural, Appels à projets "BiodiverCité" et "Cœur de village", fonds propres de la ville de Ciney	CLDR, Ville de Ciney, Propriétaires d'espaces ouverts au public (parkings commerciaux, écoles, Infrabel...), BEP
	2.8	Aménagement de la Place Monseu																	Subsides développement rural, Fond régional pour les investissements communaux (FRIC), subventionnements CGT	Riverains, CLDR, CCATM, commission mobilité, commission handicap
	2.9	Rénovation des abords de l'église de Chapois																	Subsides développement rural, Fond régional pour les investissements communaux (FRIC), Plan d'investissement communal (PIC), appel à projet "Cœur de village"	CLDR, CCATM, Commission mobilité, commission handicap, Comité des fêtes de Chapois, Habitants de Chapois, Fabrique d'église
	2.10	Création d'aires multisports à Achêne et Braibant																	Infrasport ("sport de rue"), fonds propres communaux, appels à projets ponctuels	Ville de Ciney, Régie communale autonome de Ciney (RCA), Infrasport, Régie Communale Autonome des Sports et Loisirs du Condroz, Habitants des quartiers
	2.11	Création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe																	Subsides octroyés par le développement rural, Plan d'investissement communal (PIC), Fonds propres communaux, appels à projets ponctuels	Groupe Chemin et Sentiers, Commission Communale de la Personne Handicapée, Services Travaux de la Ville de Ciney, Maison du Tourisme Condroz - Famenne, Département Nature et Forêt, La Maison Citoyenne, CCCA
	2.12	Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale																	Fonds FEADER, partenariats publics-privés, fonds communaux	ADL, CLDR, Club d'entreprises, Association des commerçants cinaciens, Commerçants ambulants, Producteurs locaux
	2.13	Organisation d'actions de promotion de la pratique du sport																	Subsides pour l'organisation d'une manifestation sportive, partenariats publics-privés, fonds communaux	Commune et l'Echevinat des Sports, RCA des Sports de Ciney, Directions des établissements scolaires, CPAS, entreprises locales (via le club d'entreprises), Cellule Communication de la Ville de Ciney
	2.14	Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité																	Yes we plant, BiodiverCité, LEADER, fonds propres communaux	Ville de Ciney, agriculteurs, Commission agriculteur, CLDR, GAL Condroz-Famenne, Faune et Biotope, Natagora, Natagriwal, futur Parc Naturel, Contrat Rivière
	2.15	Création de potagers collectifs, de jardins-forêt et de vergers																	Appel à projets BiodiverCité, Budget participatif	Ville de Ciney, Comités de quartiers, CLDR, groupements tels que « Incroyables comestibles », citoyens
	2.16	Mesures de protection et de valorisation des paysages condruisiens																	Appel à projets BiodiverCité, LEADER (Futur Parc Naturel « Cœur de Condroz »)	CLDR, CCATM, GAL, Natagora, Futur Parc Naturel « Cœur de Condroz »

Lot	N°	Intitulé	Stratégie															
			1. Identité agricole et paysagère					2. Mobilité			3. Local			4. Services		5. Economie		
			1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	5.1	5.2	5.3
Lot 3 : 6 à 10 ans	3.1	Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées																
	3.2	Actions d'amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de son utilisation raisonnée																
	3.3	Création d'une communauté d'énergie																
	3.4	Actions et mesures en faveur de l'isolation des bâtiments privés																
	3.5	Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords																
	3.6	Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière																
	3.7	Création d'une épicerie mobile																
	3.8	Création d'unités de biomasse/biométhanisation au profit de bâtiments collectifs																
	3.9	Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages																
	3.10	Aménagement d'un espace public à Conjoux																
	3.11	Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village																
	3.12	Aménagement du cœur de village d'Achêne																
	3.13	Etude des potentialités de création d'un réseau de géothermie																
	3.14	Création d'un espace public convivial à Haversin																
	3.15	Création d'un espace public aux abords de l'église de Pessoux																
	3.16	Création d'un atelier rural et d'un espace de coworking																
		Révision du Schéma de Développement Communal et création d'un Guide Communal d'Urbanisme																
	3.17	d'Urbanisme																
	3.18	Aménagement et verdurisation des zonings d'Achêne et de Biron																
	3.19	Rénovation et extension de la salle paroissiale d'Haversin																
	3.20	Actions de valorisation et de promotion du bénévolat																
		Actions de protection, de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces privés																
	3.21																	
	3.22	Actions d'information et de sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie																
	3.23	Préservation/restauration et création de couloirs écologiques																
	3.24	Réaffectation et ou utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles - Phase 2 : réalisation des projets																